

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université ABD ELHAMID IBN BADIS- MOSTAGANEM

Faculté des Lettres et des Arts

Ecole Doctorale de Français, Pôle Ouest

Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de

Magistère

Option : Science du Langage

**Analyse discursive des interactions verbales
asynchrones
Les stratégies argumentatives dans des
forums sur
"EL HARGA"**

Encadreur : Dr. Braik Saâdane

Présenté par : OUALI DALAL

Membres du jury :

Président : Dr. MAHMOUDI Amar (université de Tiaret)

Examineur 1: Dr. BOUHADIBA Lelloucha (université d'Oran)

Examineur 2:

Année universitaire

2010-2011

REMERCIEMENTS

-Je tiens à remercier Monsieur Braik Saâdane pour tous ce qu'il m'a donné comme conseils, directives ou remarques tout au long de l'élaboration de ce modeste travail.

-Merci à Monsieur Mahmoudi Amar pour sa lecture du mémoire et ses corrections.

-J'adresse mes plus vifs remerciements à Monsieur Mostefaoui Ahmed qui, sans lui, cette recherche n'existerait plus.

-Merci à tous mes professeurs pour tous ce qu'ils m'ont donné comme conseils et particulièrement Monsieur Hadj Miliani qui était le premier à me lancer en cette recherche.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail

- A mes parents qui m'ont donné la possibilité de réaliser ce projet.
- A mes frères et ma sœur qui m'ont encouragé à donner le maximum de moi-même.
- A tous mes enseignants de tous les niveaux de mes études.
- A toute ma famille et tous mes amis.

Sommaire:

Introduction

La première partie : partie théorique

Le cadre conceptuel et méthodologique

1- Eléments de définition

| | |
|---|----|
| 1-1 La communication électronique | 11 |
| 1-2 L'interaction | 12 |
| 1-3 La conversation | 13 |
| 1-4 Le discours..... | 15 |
| 1-5 Argumentation et persuasion..... | 17 |
| 1-6 Le forum de discussion | 18 |
| 1-7 La notion de "harga": (Le thème traité dans les forums) | 21 |

La deuxième partie : partie pratique

Chapitre I : L'analyse fonctionnelle des constituants

| | |
|--|----|
| 1- Contexte et méthode de recherche | 25 |
| 2- Informations sur le corpus | 26 |
| 3- Les textes du corpus..... | 27 |
| 4- L'interaction | 28 |
| 4-1 L'analyse des interactions | 30 |
| 4-2 Analyse de conversation : (procèdes de persuasion) | |
| 4-2-1 Les tours de parole | |
| 4-2-1-1 Le système des tours de parole..... | 32 |
| 4-2-1-2 Les participants..... | 35 |
| 4-2-1-3 L'Espace discursif : (le volume des participations)..... | 36 |
| 4-2-1-4 L'allocation des tours de parole..... | 37 |

| | |
|--|----|
| 5- Le discours | |
| 5-1 L'analyse du discours | |
| 5-1-1 Niveau discursif | 39 |
| 5-1-2 Niveau linguistique | 41 |
| 6- L'argumentation | |
| 6-1 L'analyse des arguments | 42 |
| 6-1-1 Les connecteurs logiques | 43 |
| 6-1-2 Connecteurs logiques dans notre corpus | 44 |
| a- Mais | 47 |
| b- Même | 49 |
| c- Sinon | 50 |
| d- Au moins | 51 |

Chapitre II : Description des forums et interprétation des données

| | |
|--|----|
| 1- Les catégories de mots présents dans le corpus | |
| 1-1 Exemples de catégories de mots fréquents | 53 |
| 1-2 Prise en charge du discours | 58 |
| 2- L'argumentation | 59 |
| 2-1 Convaincre et persuader | 59 |
| 2-2 L'objection | 60 |
| 2-3 Preuves objectives et preuves subjectives | 62 |
| 2-4 L'ordre des éléments | 64 |
| 2-5 Les différents types de raisonnement | 66 |
| 2-6 L'implication de l'émetteur dans l'argumentation | 67 |
| 2-6-1 Les stratégies de modalisation | 68 |
| 2-6-2 Le recours à l'ironie | 69 |
| 2-6-3 Les indices de subjectivité | 69 |

Conclusion

Références bibliographiques

Annexes

INTRODUCTION

Introduction

La communication est une faculté dont on profite pour faciliter la vie en communauté, la communication sur le net présente une nouvelle forme de conversation à cause de la spécificité de son cadre interactionnel.

La conversation sur les forums de discussion un cas parmi plusieurs d'autres sur le web, est un chantier riche à explorer dans le cadre des sciences du langage. Le forum de discussion est devenu depuis un certain nombre d'années l'un des outils d'interactions les plus utilisés car sa création est à la portée de n'importe quelle personne dans le souci de traiter un sujet précis, et à n'importe quel moment.

Il s'agit dans notre recherche des stratégies argumentatives dans le discours des jeunes algériens sur "El harga".

Les humains utilisent le discours argumentatif dont l'objectif consiste de soutenir une thèse pour convaincre un adversaire, soit pour modifier son opinion ou son jugement, soit pour l'inciter à agir. Certaines situations de communication ont, en effet, pour objectif de proposer et, éventuellement, d'obtenir d'une personne, d'un auditoire, d'un public, qu'ils adoptent tel comportement ou qu'ils partagent telle opinion. On rencontre fréquemment ces situations dans la vie quotidienne, sur un plan aussi bien privé que professionnel, comme par exemple dans le cas des "harragas" qui, pour se convaincre et convaincre les autres font recours à un discours social de désespérance qui reflète un certain mal de vivre.

Convaincre et se convaincre sont deux des modalités essentielles de communication dans lesquelles s'inscrit le discours des harragas, sachant que l'intention est d'exprimer un sentiment d'un état ou d'un regard singulier sur le monde ou sur soi ou d'informer, c'est-à-dire de décrire le plus subjectivement, objectivement possible une situation, ou encore de convaincre. Autrement dit, de proposer à un auditoire de bonnes raisons d'adhérer à une opinion. Exprimer, informer, convaincre : ces trois registres ne se confondent pas, même si, du fait de la richesse de la parole humaine leurs frontières ne sont pas toujours si précises que le voudrait la théorie.

Cette recherche se situe à l'intersection des recherches sur l'hétérogénéité énonciative des discours en se basant sur l'argumentation (auditoires, thèses, arguments, topoi, prémisses, présupposées, connecteurs...etc.) Elle prendra en compte diverses théories récentes relatives aux inférences interprétatives, en relation notamment aux marques argumentatives de discours. Notre questionnement sur la problématique repose sur les procédés argumentatifs suivants : les jeunes algériens utilisent-ils des stratégies pertinentes pour convaincre les autres, et quels motifs majeurs incitent-ils les "harragas" à entreprendre un voyage suicidaire?

Nous nous intéressons aux stratégies argumentatives des participants aux forums de discussion, et nous supposons que :

- pour convaincre, les participants font recours à des moyens variés. Quels sont-ils?
- ils représentent des types spécifiques de raisonnement en rapport avec les mécanismes de raisonnement et du discours argumentatif.
- ils utilisent des procédés argumentatifs qu'ils empruntent aux discours déjà circulant dans la société et expriment un certain malaise "mal de vivre".
- ils expriment leurs opinions, leurs sentiments, leur désarroi, c'est-à-dire définir la stratégie la plus efficace pour faire admettre leur position et pour marquer les esprits par des effets de logique, de présentation et de mise en perspective; ils veulent convaincre les autres.

Notre corpus est constitué de deux forums, chacun contient plusieurs interactions verbales, entre des jeunes algériens francophones. Le thème choisi traite "El harga" : est-elle la solution? Pour quoi les jeunes fuient leur pays ? Quels sont les risques d' "El harga" ?

L'intérêt de cette recherche est organisé autour des stratégies argumentatives dans des forums de discussion créés par des groupes des jeunes algériens francophones. Nous tenterons d'effectuer une analyse qui porte essentiellement sur les différents procédés de persuasion qui permettraient aux forumistes d'exprimer leurs états affectifs.

Nous prenons en compte : les types de discours (direct, indirect, libre), les modalisateurs dans le discours des jeunes algériens francophones dans les forums de discussion et la typologie des raisonnements et des connexités.

En s'inspirant des nouvelles théories de : L'analyse du discours, l'énonciation, la pragmatique, l'argumentation, l'analyse conversationnelleetc. La transcription des conversations et des discours écrits pour dégager les spécificités du discours argumentatif mis en œuvre.

Notre travail se composera de deux parties :

Une première partie théorique : qui permet d'identifier le cadre conceptuel et méthodologique et de présenter brièvement les différents termes clés de notre étude.

Une deuxième partie pratique, essentiellement descriptive, est consacrée à l'analyse fonctionnelle des constituants, consistant à structurer les forums en relevant le fonctionnement de l'argumentation dans les contenus.

Nous tenterons après l'achèvement de notre recherche de fournir une réponse aux questions.

LA PREMIERE PARTIE:

PARTIE THEORIQUE

Cadre conceptuel et méthodologique

1- Éléments de définition

1-1 La communication

Au cours de l'histoire, la communication a joué un rôle très important dans la transmission des informations et des connaissances.

«On ne peut pas ne pas communiquer » (p.watzlawick 1979,21).

En effet la communication est considérée comme un système complexe qui prend en compte l'échange des processus cognitifs, affectifs ou inconscients qui se passent entre deux ou plusieurs locuteurs et qui est centré sur la transmission de l'information. Catherine Kerbrat-Orecchioni (1996) le souligne :

"Pour qu'il y ait un échange communicatif, il ne suffit pas que deux locuteurs (ou plus) parlent alternativement, encore faut-il qu'ils se parlent, c'est-à-dire qu'ils soient tous deux "engagés". Dans l'échange, et qu'ils produisent des signes de cet engagement mutuel, en recourant à divers procédés de validation interlocutoire".

La question de la communication remonte aux âges les plus reculés de l'histoire comme elle est encore une question d'actualité, mais actuellement le principe de son contexte, qui fut négligé par les approches linguistiques modernes, est considéré comme l'un de ses principes fondateurs par la linguistique interactionniste dans laquelle l'étude de la phrase est faite par rapport au cadre qui entoure sa production.

Le XXe siècle restera dans l'histoire comme le siècle qui apporte de nouvelles technologies de communication et qui permet, par le développement des différents outils informatiques ainsi que l'Internet, la création des milliers de moyens de communication :

"De nouveaux canaux de communication ont vu le jour ce qui a permis la création de communautés virtuelles, des groupes de discussion se forment, avec des thèmes spécifiques et des réglementations propres à chacune de ces communautés"(Aude Dufresne ,s.d)

La communication par Internet, qui est un système global d'information, et précisément dans les forums présente un cas parmi un nombre infini que nous pouvons trouver sur le web.

La communication électronique est spécifique, elle désigne de manière générale, la communication entre deux ou plusieurs personnes par le biais d'un multimédia (ordinateur) et elle fait référence à tous les échanges synchrones ou asynchrones par ordinateur.

1-2 L'interaction

Le langage est considéré comme une activité qui s'inscrit dans des contextes déterminés car on ne peut pas l'étudier indépendamment de ses conditions d'utilisation. L'idée fondamentale de Bakhtine affirmait : **"Le langage réside dans la communication verbale concrète, non dans le système linguistique abstrais des formes de la langue, non plus que dans le psychisme individuel des locuteurs "**(1984, vol.20.n01).

Généralement, le terme interaction verbale renvoie à l'action de deux ou de plusieurs objets ou phénomènes l'un sur l'autre. "P.Charaudeau, D.Maingueneau (2002 : 318) "

Le terme qui fut utilisé pour qualifier toute action accomplie par deux ou plusieurs participants dans le but conversationnel c'est-à-dire les interactions communicatives, n'a été adopté dans le domaine des sciences de la nature et de la vie que vers le XXème siècle.

Catherine Kerbrat Orecchioni a écrit : **"toute au long d'un échange communicatif quelconque, les différents participants, que l'on dira donc des "interactants", exercent les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles. Parler c'est changer en échangeant"**

Le terme "interaction" est défini comme une action réciproque, mais l'interaction verbale (qui concerne tout acte énonciatif même écrit) doit être différente de l'interaction sociale, car toute communication entre deux personnes ou plus n'est pas forcément verbale.

Toute interaction verbale a deux principes fondamentaux :

- L'obligation de la présence de deux ou plusieurs participants qui produisent une influence mutuelle entre eux.

- Le concept de la rencontre, c'est-à-dire la prise en considération de l'ensemble des éléments qui composent cet échange communicationnel.

Dans la définition que nous venons de citer, les situations interactionnelles ne sont pas toute recouvertes. Catherine Kerbrat Orecchioni (1998,80) le souligne : **"La présence des deux ou plusieurs interlocuteurs dans une même situation de communication ne suffit pas pour qualifier cette situation d'interaction. Il faudrait d'abord qu'il puisse y avoir une production continue de phatiques (éléments qui servent à établir, maintenir, ou interrompre le contact entre les interlocuteurs) de la part des interactants pour qu'on puisse réellement parler d'échange entre les interlocuteurs. Il faudrait aussi prendre en considération tous les éléments paralinguistiques qui entourent la production de ces interactions."**

La linguistique interactionniste, qui a été fondée en réaction aux théories des domaines de la linguistique, a comme sujet d'étude toutes les formes du discours dialogué. Elle considère l'acte de parler comme un acte d'influence mutuelle.

Le cadre communicatif (contexte de communication), le but et les participants, sont les données relatives à la situation qui fonde la typologie des interactions.

Le type d'interaction le plus présent dans notre corpus est : la conversation.

1-3 La conversation

«Suivant la pratique de la sociolinguistique,"conversation" sera utilisée de façon non rigoureuse, comme équivalent de parole échangée, de rencontre ou l'on parle(...). On définirait alors la conversation comme la parole qui se manifeste quand un petit nombre de participants se rassemblent et s'installent dans ce qu'ils perçoivent comme étant une courte période coupée des (ou parallèle aux) tâches matérielles, un moment de loisir ressenti comme une fin en soi, durant lequel chacun se vaut accorder le droit de parler aussi bien que d'écrire, sans programme déterminé (...).» Disait Goffman.

La conversation est un terme utilisé par certains chercheurs pour recouvrir tous les types d'interaction, et selon la définition de Goffman, elle se réalise par un échange discursif libre entre des personnes dans un contexte donné et pendant un moment donné, donc elle est l'échange de propos sur tout ce que fournit la circonstance.

Son caractère improvisé, familier et gratuit lui donne sa spécificité par rapport aux autres formes d'interaction : Elle s'acquiert sans faire un apprentissage systématique, elle s'attache au contexte qui l'entoure, et elle varie selon la société et la culture.

Ses composantes ne sont pas fixées : le nombre des participants, le thème traité, la durée et l'alternance des tours des paroles sont tous variables d'une conversation à l'autre ou même au cours d'une seule conversation.

Catherine Kerbrat. Orecchioni (1998, 9) le résume et montre:

«L'objectif de l'analyse conversationnelle est précisément d'expliciter ces réglés en tous genres qui sous-tendent le fonctionnement des échanges communicatifs; ou, en d'autres termes, de déchiffrer la "partition invisible" qui guide (tout en leur laissant une large marge d'improvisation) le comportement de ceux qui se trouvent engagés dans cette activité polyphonique complexe qu'est la conduite d'une conversation».

L'analyse conversationnelle est une discipline qui s'inscrit dans le mouvement de l'ethnométhodologie, a été développée par Harvey Sacks et ses collaborateurs après (depuis la fin des années 1970) par les linguistes pragmatiques. Elle s'intéresse généralement à l'étude de ce qui se produit dans les interactions verbales et particulièrement à l'organisation des tours de paroles.

L'analyse conversationnelle fait appel à la notion de système des tours de parole et elle permet la mise à jours des mécanismes d'organisation de la conversation, son objet est d'étudier la manière de la construction des échanges interactionnels entre les individus.

Les systèmes de tours de parole est déterminé par deux composants : les procédures des tours de parole et les unités qui les construisent

Les conversations interactionnelles ne se déroulent pas d'une manière aléatoire mais avec un certain ordre et une certaine organisation c'est-à-dire selon des règles qui ritualisent ce genre de communication sociale:

- 1- gestion des tours de parole.
- 2- l'organisation des interactions verbales.
- 3- la construction des relations interpersonnelles.

1-4 Le discours

Au début, on doit signaler que la notion de discours n'est pas encore stable, la grande extension du concept "discours" l'empêche d'avoir une définition unique acceptée par tous les chercheurs. Parfois, au sens saussurien, qui limite le domaine de la linguistique comme étude de la langue, il est synonyme de "parole", et d'autrefois il désigne un message. Charles Bally, dans son traité de stylistique, a exposé en 1909 les principes d'une linguistique de la parole, qui s'opposent à la voie saussurienne dont la parole est réhabilitée et qui cherchent dans la relation entretenue par le sujet parlant, son discours et le contexte.

L'instabilité de la notion discours rend impossible toute tentative de donner une définition unique, précise et adoptée par tous les chercheurs du discours. On résume dans ce cas cette notion dans les passages suivants :

-"Le discours n'est pas un objet concret offert à l'intuition, mais le résultat d'une construction (...), le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques, en fonction des conditions de production "Maigueneau (1976:16).

Le discours est défini comme **"toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière"** Benveniste (1966:242).

Pour L.GUESDiN :**"L'énoncé, c'est une suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication : le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue de mécanisme discursif qui le conditionne. "**(1971:10).

A partir de cette diversité de définitions, nous distinguons que le terme "discours" est une entité complexe ayant un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale ou idéologique, comme il implique un acte langagier d'où émerge un texte, un contexte et une intervention; aussi tous cela nous guide vers une évidence :

"Le discours ne peut être défini comme unité linguistique, mais qu'il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles " (Roulet, Filliettazet Grobet 2001:12).

Le terme "discours" actuellement, et par contre à un passé récent, présente non seulement les énoncés oraux mais aussi les textes écrits, donc le discours désigne toute réalisation orale ou écrite par un sujet, de dimension de la phrase ou au-delà et ainsi que son contexte.

L'objet de l'analyse du discours consistait de la façon de dire et non pas de ce qui est dit, l'analyse du discours est une technique de recherche sociale qui est née dans les années 50 à la suite de la publication de l'article de Zellig Harris. Elle est l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit selon Maingueneau.

L'analyse du discours consiste à étudier des conduites communicative, tantôt, elle porte sur des énoncés isolés pour objet de la démonstration; tantôt elle porte sur le discours dans sa globalité. Parmi les approches et les présupposés théoriques les plus connus, nous allons citer : l'analyse textuelle du discours, l'analyse énonciative du discours, l'analyse de contenu du discours, l'analyse pragmatique du discours

Enfin nous arriverons à retenir que la notion de discours n'est pas stable, la diversité de la définition montre que cette discipline n'est pas circonscrite par un courant quelconque. Dominique Maingueneau (1996:8) résume les raisons :

"Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse du discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyse du discours et ces diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, sociolinguistique, ethnolinguistique...la liste n'est pas exhaustive). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre".

1-5 Argumentation et persuasion

L'argumentation est une technique qui permet à convaincre et qui vise à démontrer, prouver ou persuader, c'est-à-dire porter un adversaire à croire ou adopter une opinion. Elle implique le recours à des moyens de persuasion pour objet de défendre une thèse afin de convaincre des destinataires de fonder un jugement, vanter ou lui conduire à changer son point de vue, la définition proposée par Anscombe et Ducrot est à retenir:

"Il y a argumentation lorsqu ' un locuteur présente un énoncé A comme destiné à en faire admettre un autre B" (Anscombe et Ducrot 1983).

Cette approche est issue de la rhétorique aristotélicienne qui est un outil d'éducation civique, sa fonction propre n'est pas de persuader, mais de voir les moyens de persuader que comporte chaque sujet. Pour Aristote la rhétorique n'est pas l'instrument de persuasion universel, elle est "un art du contre": elle apprend à dire non et à fonder ce refus sur la raison, c'est-à-dire elle enseigne les moyens de persuader.

L'étude de l'argumentation s'est intéressée aux stratégies de discours visant la persuasion ou aux modes de raisonnement non formel.

Selon J.MCESHLE:"**un discours argumentatif n'est pas un discours apportant à proprement parler des preuves, ni discours fonctionnant sur les principes de la déduction logique**"(1985:46). De là on comprend que argumenter ce n'est ni prouver ni déduire, argumenter c'est donner des raisons pour telle ou telle conclusion.

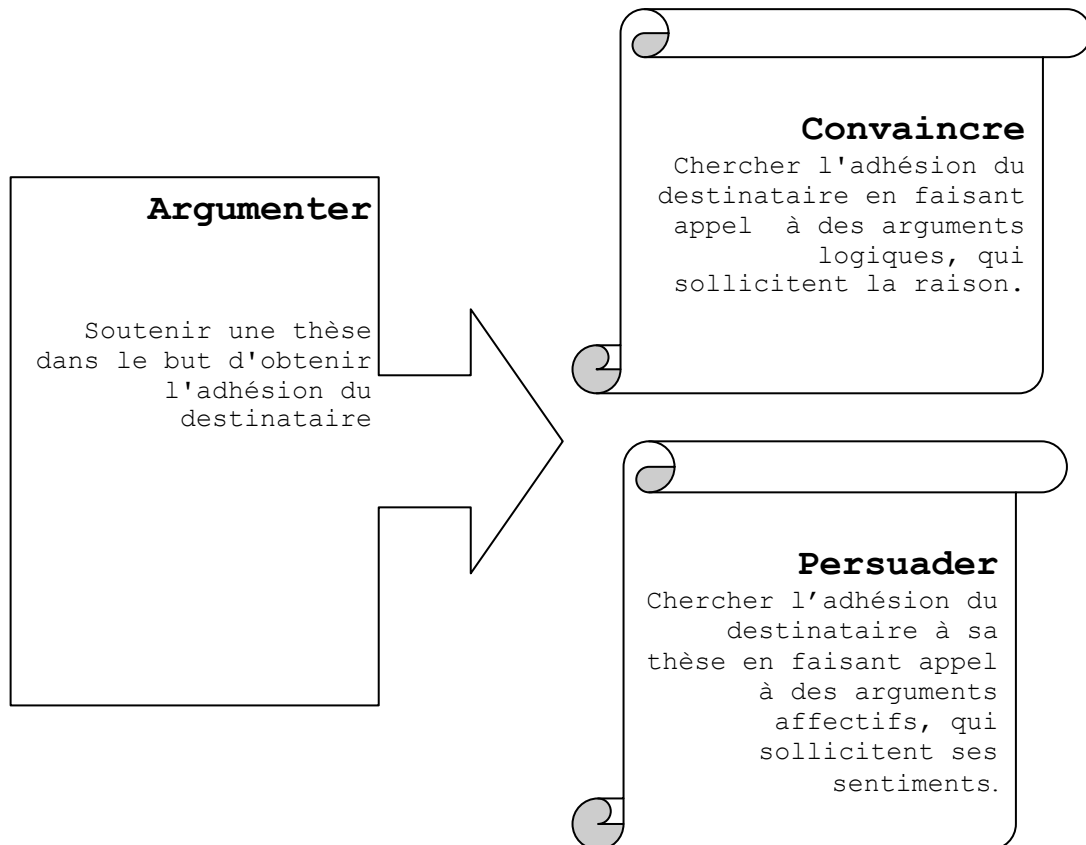
A Partir de cette notion nous arriverons à dire que:

Argumenter c'est vouloir convaincre, c'est justifier une opinion que l'on veut faire adopter en faisant appel à la raison ou aux sentiments et aux émotions du destinataire.

Il s'agit de réfléchir aux modalités de l'argumentation directe ou indirecte à travers les problèmes que posent les différentes formes du discours et des conversations.

Argumenter c'est constituer une relation entre un ou des arguments qui s'enchaînent grâce aux liens logiques et qui les entretiennent entre-elles, ces liens peuvent être explicites ou implicites afin d'exprimer les nuances de la pensée.

L'objectif du discours argumentatif est de convaincre ces destinataires, de les conduire à changer leur point de vue au soutien des moyens différents. La personne engagée dans l'argumentation doit présenter des arguments sur lesquels elle s'appuie pour justifier, une thèse, ils sont les raisons et les preuves qui poussent à étayer ou réfuter un jugement envers le thème. Et aussi exposer des exemples qui illustrent et développent l'argumentation.



1-6 Le forum de discussion

Le forum de discussion fait partie des nouveaux genres de communications asynchrones médiatisés par ordinateur, qui est réservé à l'échange des messages au tour d'un thème précis entre un groupe d'internautes.

Le forum (Etymologie 1757, mot latin) un terme d'antiquité romaine : place où se tenait quelque marché et particulièrement place où le peuple discutait les affaires publiques, mais avec l'apparition d'un nouveau mode de communication, qui est la communication médiatisée par ordinateur, le forum s'est donné un nouveau sens "**Espace virtuel réservé à l'échange de messages, à des discussions entre les utilisateurs d'un réseau télématique, en temps différé,(à la différence du chat); groupe d'internautes ainsi constitué"** . Le grand robert (2005, version2).

Le forum de discussion a été créé en 1979, aux états unis, par deux étudiants de l'université Duke en Caroline du nord, il s'est développé après la naissance de la toile, "les Bulletin Bord Systems et les News Groups". Actuellement, participer ou créer un forum de discussion est à la portée de toute personne voulant avoir un espace de discussion au tour d'un sujet précis. Le forum est un lieu virtuel de rencontre qui permet aux internautes d'échanger, de poser des questions ou de porter des réponses dans le souci de traiter un thème précis, c'est un système passant uniquement par le web et qui a plusieurs avantages que d'autres systèmes de discussion car il permet aux forumistes de répondre en ayant un large temps pour rédiger leurs commentaires qui sont archivés sur un site web.

Selon les chercheurs, le forum de discussion a trois propriétés essentielles : sa dimension écrite, sa dimension asynchrone et sa dimension publique; et puisque les échanges restent publics lisibles par tout et à n'importe quel moment, c'est-à-dire chaque utilisateur peut lire à tout moment les interventions de tous les autres et ajouter sa propre contribution mais avec certaines restrictions qui diffèrent d'un forum à un autre, la dimension publique reste l'attrait principal.

"Un forum de discussion est une correspondance électronique archivée automatiquement, un document numérique dynamique, produit collectivement d'une manière interactive" (Marcochia, 2001 : 23)

Pour participer dans un forum, il n'est pas obligatoire de s'inscrire dans la plus part des cas mais il y'a des forums qui exigent une inscription sur le site hébergeur, (qui met généralement en place un système de modération, c'est-à-dire dispositif humain et technique qui surveille les messages : ce qui ont chargé de cette tâche sont appelés "modérateurs") par un pseudonyme qui permet aux autres interlocuteurs de se reconnaître d'une discussion à l'autre.

La communication dans les forums est asynchrone, ce qui signifie qu'elle n'est pas faite en temps réel et qu'un message laissé un jour sur un forum a vocation à rester éternellement. Le forum est généralement composé de différents fils de discussion "threads" ou en d'autres termes des thèmes. Pour pouvoir participer au forum l'internaute a plusieurs possibilités:

- Créer le premier message d'un thread définit la discussion, un nouveau sujet qui viendra susciter (situés généralement en dessus)

- poster une réponse initiative dans un thread existant en portant un nouvel élément sans sortir du fil de discussion initial, pour susciter les interventions des forumistes.

- Apporter une réponse réactive dans un fil existant.

- Il existe aussi le caractère modéré des forums de discussion. Dans ce cas, soit un modérateur contrôle les messages avant de les publier et il a le pouvoir de les bloquer si les contenus transgressent les règles du forum, soit les messages ajoutés sont automatiquement publiés sur le forum, c'est le site qui détiendra le pouvoir de les laisser ou de les supprimer.

Le forum de discussion peut être considéré comme une interaction conversationnelle, selon Catherine Kerbrat-Orecchioni :

"Pour qu'on ait affaire à une seule et même interaction, il faut et il suffit que l'on ait un groupe de participants modifiable mais sans rupture, qui dans un cadre spatio-temporel modifiable mais sans rupture, parlent d'un objet modifiable mais sans rupture."

Par suite de l'absence d'éléments paralinguistiques tels que la gestuelle et la mimique par exemple, les internautes utilisent un certain nombre de procédés pour pallier à ce manque d'indices comme les smileys, les autos portraits, les capitales et la citation automatique.

A partir de tout ce qui est dit nous découvrons que le forum de discussion reste un vrai lieu public comme dans l'antique tradition des forums romains où tout intervenant pouvait parler, commenter ou lire les interventions et les discours préparés.

Notre recherche est axée sur l'étude des interactions asynchrones produites en ligne, extraites des forums des jeunes algériens francophones autour d'un thème d'actualité qui est "Elharga"

1-7 La notion de "harga": (Le thème traité dans les forums)

"Al harga" ou l'émigration clandestine, terme très présent ces dernières années dans la presse, les rues et même dans les discours officiels. La notion de "harga" est très récente, il y'a quelques années elle était pratiquement inconnue mais actuellement elle envahit même les sciences savantes et les écrits littéraires.

Ce mot issu du dialecte maghrébin, littéralement traduit, signifie la brûlure; ces acteurs sont des "harragas" signifie brûleurs.

On peut lier le terme des "harragas" aux migrants clandestins qui essayent de brûler les étapes nécessaires à un départ légal vers un pays étranger, c'est-à-dire tenter un départ sans passeport, sans visa et en outre sans payer les droits de transport, et une fois qu'ils arrivent, ils brûlent aussi leurs papiers d'identité.

"El harrag" ou le brûleur essaye de brûler toute trace de vie antérieure à celle désirée.

"El harrag" est liée aussi à la notion de transgression des frontières. Les "harragas" multiplient leurs méthodes en utilisant tous les moyens possibles (tels que passer de l'embarquement clandestin à bord des navires commerciaux, la falsification de visa et de passeport et la méthode la plus utilisée aujourd'hui qui est le voyage par embarcation en groupe et pour rejoindre les côtes européennes à son bord) pour atteindre leur objectif et réussir à contourner ces barrières.

L'expression "brûler le cœur" peut signifier que le terme "harga" a une connotation affective, c'est-à-dire le sentiment de douleur intérieure pour celui qui quitte son pays et s'éloigne de sa famille et sa culture.

Enfin, nous pouvons aller plus loin encore, et dire que "el harga" renvoie à renier l'existence. Dès que le "harrag" réussit et arrive de l'autre côté, il n'est plus question de changement d'avis, il doit aller jusqu'au bout. L'idole des "harragas" Tariq ibn Ziad, un héros légendaire de l'histoire des conquêtes arabes, a brûlé ses vaisseaux pour qu'il lui reste un seul choix celui d'avancer.

"El harga" une réalité qui n'a pas eu fin même avec le recours aux discours religieux ou les promesses des autorités sur le plan économique, synonyme de départ vers un ailleurs nouveau et inconnu à la recherche de la dignité perdue; selon les "harragas".

LA DEUXIEME PARIE

PARTIE PRATIQUE

Chapitre 1

L'analyse fonctionnelle des constituants

1- Contexte et méthode de recherche

Après le développement des différents outils de communication multimédias, les chercheurs ont été suscités dans un grand nombre de domaines de recherche et particulièrement les recherches axées sur l'étude des interactions écrites asynchrones médiatisées par ordinateur.

Parmi les nouvelles approches des notions d'échange communicatif et les différents aspects concernant ce genre d'interactions informatisées nous choisissons à travers notre recherche d'étudier les stratégies argumentatives dans des conversations asynchrones sur des forums Internet.

Notre étude portera sur une analyse d'un ensemble d'interactions asynchrones médiatisées par ordinateur. Nous allons travailler sur un ensemble de messages pris des forums de discussion.

A la lumière des différents éléments abordés lors de la partie théorique dans l'analyse des interactions, notre analyse sera faite sur trois plans :

D'abord nous essayerons de travailler sur le domaine des conversations tenant compte aux tours de parole et mettons en évidence les différents caractéristiques de ce type d'interactions asynchrones.

Ensuite nous tenterons de faire une analyse de discours, il sera question d'identifier le niveau discursif et le niveau linguistique dans les interventions.

Enfin nous nous intéresserons aux stratégies argumentatives utilisées par les participants dans cet espace virtuel en essayant de relever les marques argumentatives et les procédés de persuasion.

Pour constituer notre corpus d'étude, nous avons porté notre choix sur un ensemble de messages échangés en ligne dans des forums des jeunes algériens, des forums francophones. Nous avons choisi ces forums en insistant sur le fait que les jeunes utilisent la langue française fréquemment dans leurs interventions et traitent un phénomène qui s'est propagé ces dernières années au point d'envahir les médias et l'Internet (plus de cent mille documents, dont deux cent quatre-vingt page web sur la question)

Nous avons pu constituer, après avoir consulté plusieurs forums en relation avec le thème d'"El harga", notre corpus qui est composé de deux forums, avec vingt-huit messages pour le premier et quarante trois pour le deuxième, en éliminant un certain nombre d'annotations de leurs formes originales, (brut).

2- Informations sur le corpus

Les titres des forums:

Forum1: Oran: 101 harraga interceptés

Forum2: Les harraga

Consulté le : 14 février 2011

Les liens web :

Forum1: <http://www.forum-algerie.com/actualite-algerienne/40890-oran-101-harraga-interceptes.html>

Forum2: <http://forum.actudz.com/topic12641.html>

Les auteurs du thème principal:

Forum1: Kamel88

Forum2: Djazz

Dates du début des forums :

Forum1: le 11 Décembre 2010 à 18h23

Forum2: le 05 Mars 2008 à 8 :07

Dates des derniers messages :

Forum1: le 13 Décembre 2010 à 16h00

Forum2: le 06 Septembre 2008 à 08:18

3- Les textes du corpus

La plupart des textes du corpus « des forums » sont de style argumentatif ; mais il y a du narratif et certains sont d'un style difficile à identifier. Nous les assemblons dans le tableau suivant :

| Forum | Texte | style |
|--------------|--------------|---------------------|
| 1 | 1 | narratif |
| 1 | 3 | énonciatif |
| 1 | 4 | énonciatif |
| 1 | 5 | énonciatif |
| 1 | 7 | argumentatif |
| 1 | 8 | descriptif |
| 1 | 9 | argumentatif |
| 2 | 1 | argumentatif |
| 2 | 2 | Enonciatif |
| 2 | 3 | Argumentatif |
| 2 | 4 | Enonciatif |
| 2 | 5 | Narratif |
| 2 | 7 | Enonciatif |
| 2 | 9 | Argumentatif |
| 2 | 10 | énonciatif |

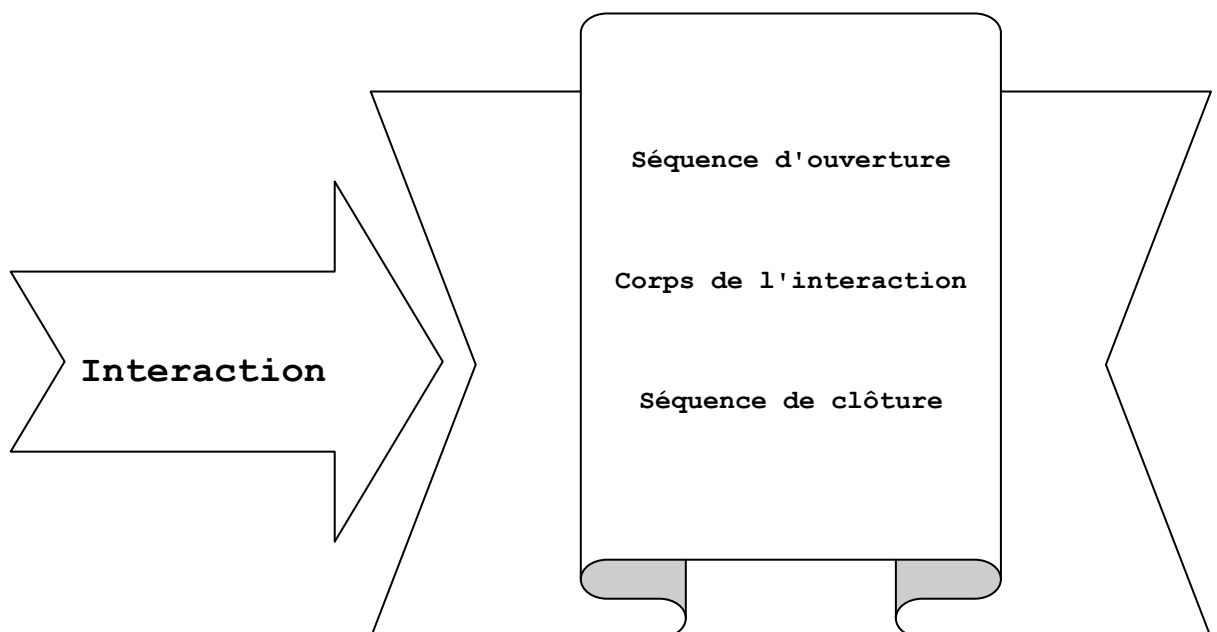
4- L'interaction

Une unité par définition de rang supérieur. On parlera d'interaction quand un ensemble de locuteurs sont présent les un avec les autres.

La séquence peut être définie par un bloc d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique. L'organisation des interactions en séquence s'avère être une entreprise incertaine qui laisserait plus de place à l'intuition du chercheur, qu'à son objectivité scientifique.

Ces séquences ont des fonctions d'ouverture et de fermeture, elles viennent encadrer l'interaction. Ces séquences ne sont pas facilement identifiables selon les types d'interactions car il arrive que des conversations commencent ou se terminent d'une manière inattendue.

Certaines séquences peuvent être facilement identifiable, c'est le cas de la séquence de l'ouverture et de la séquence de clôture.



a- la séquence de l'ouverture

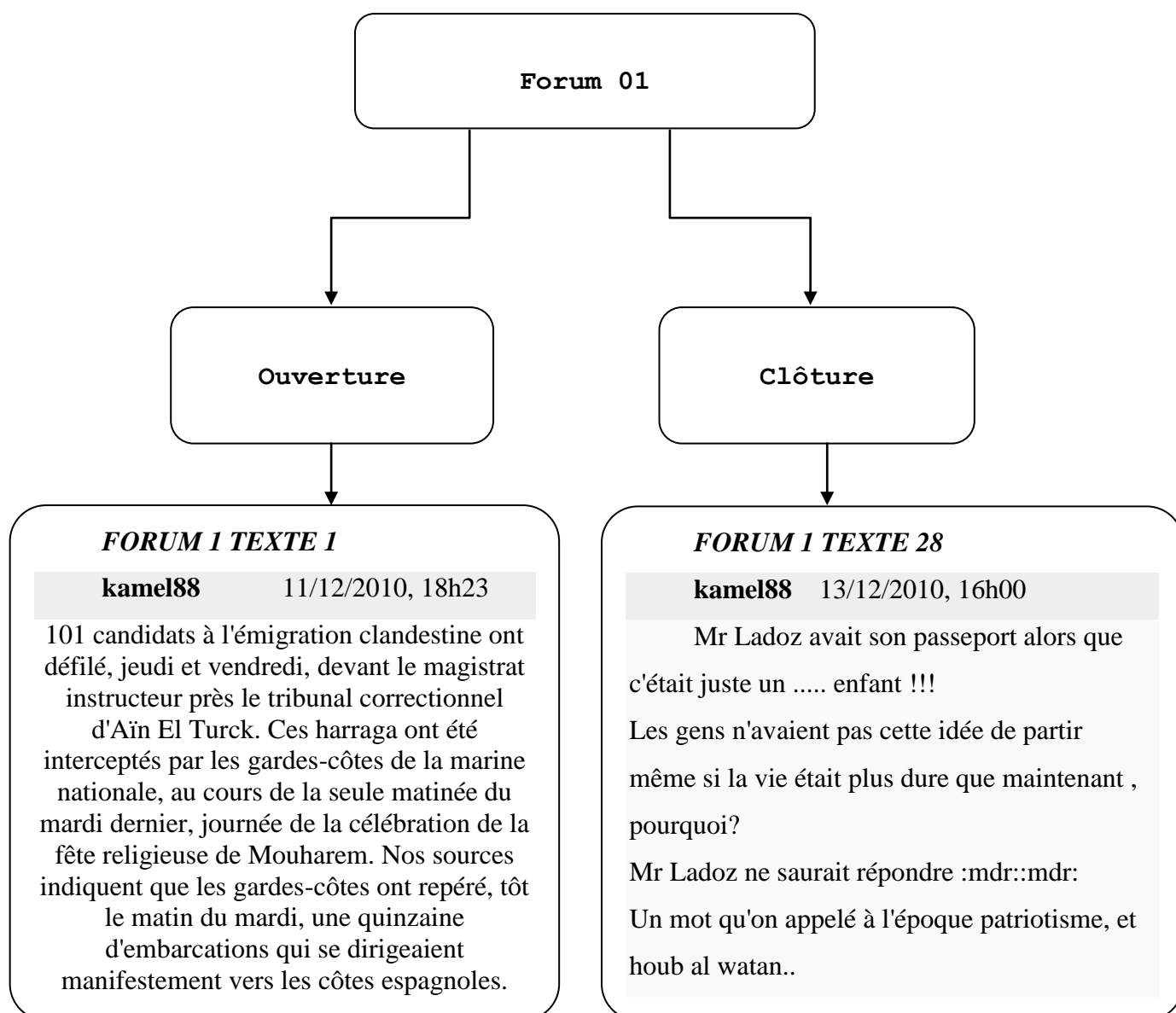
Une séquence primordiale qui assure le rôle informatif du thème traité dans les forums.

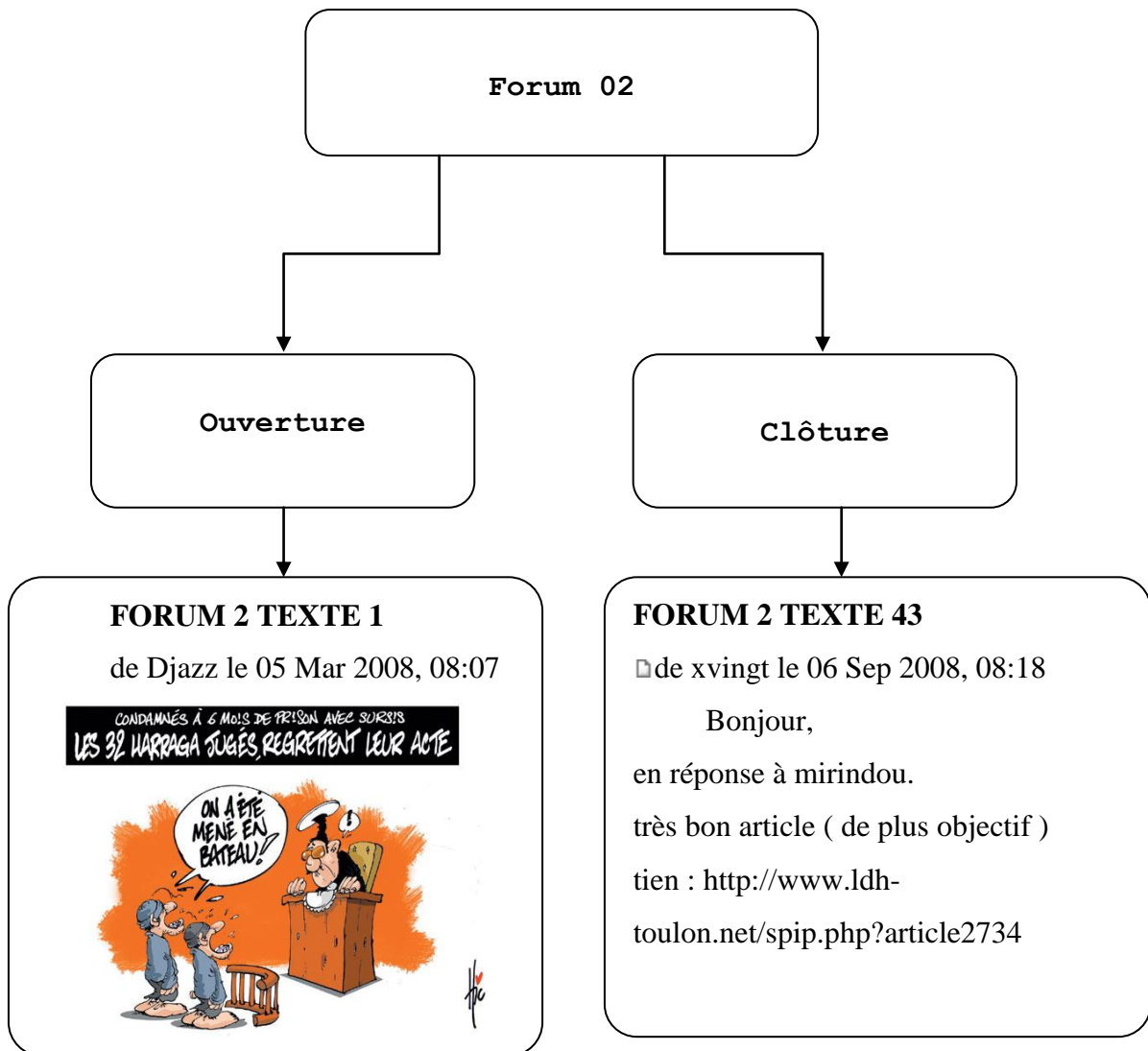
Dans le premier forum l'intervenant *kamel88* ouvre la discussion et commence la présentation du thème par un article de presse mais son texte ne contient aucun commentaire personnel. Même dans le deuxième forum l'intervenant *Djazz* qui allume la discussion n'a pas ajouté un commentaire personnel à la suite de l'image caricaturale utilisée.

b- la séquence de clôture

Une séquence récapitulative c'est-à-dire une répétition sommaire de ce qui a déjà été dit. Elle vise généralement à aboutir à un point de vue commun.

Dans notre corpus les intervenant *kamel88* et *xvingt* sont les deux derniers qui interviennent dans le premier et le deuxième forum, mais il n'est pas facile d'identifier que ces deux interventions sont la clôture de chaque forum.





4-1 L'analyse des interactions

Dans un premier temps dans l'analyse des différentes unités, nous tenons compte à déterminer les caractéristiques de ces échanges, et à identifier les différents constituants de ces interactions.

Le thème principale dans les deux forums a été proposé par les deux premiers intervenants, ils demandent aux autres forumistes de s'exprimer sur le phénomène d'"El harga" en Algérie.

Dans le premier forum, le premier intervenant *kamel88* allume le forum par un article pris d'un journal quotidien algérien et qui parle des "Harragas" sous titre "***Oran: 101 harraga interceptés***"

Dans le deuxième forum l'intervenant *Djazz* s'adresse aux membres du forum en utilisant une image caricaturale dont deux harraga, parmi trente six condamnés à six mois de prison avec sursis, se présentent devant un juge et qui regrettent leur acte en disant : "on a été mené en bateau!"

Les messages qui vont suivre la réaction des premiers intervenants, des deux forums ne feront qu'apporter des commentaires personnels, des articles de presse ou même des images caricaturales sur le thème traité.

Pour le premier forum toutes les interventions sont des commentaires sauf le premier texte qui est un article.

Pour le deuxième forum, nous notons que les intervenants dans les textes 1, 7, 13, 16, 17, 18, 22 et 25 s'expriment par des images et dans les textes 6, 7, 10, 11, 21, 22, 24, 26 et 28 s'inspirent des articles. Dans le reste ils interviennent par des commentaires personnels.

Nous résumons l'usage des images et des articles de dialogues dans le tableau suivant:

| | Images caricaturales | Articles de presse | Commentaires personnels |
|---------------|-----------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| Forum1 | 00 | 01 | 27 |
| Forum2 | 08 | 09 | 26 |

Le langage utilisé dans les interactions du corpus, pourrait démontrer qu'il existe une certaine familiarité entre les membres des deux forums, et qu'ils partagent le même contexte social parce que leurs interventions montrent que, soit ils vivent les mêmes problèmes, soit ils ont une connaissance du sujet traité.

Nous trouverons parfois dans les deux forums des termes issus du dialecte algérien comme le cas par exemple du texte²⁸ du premier forum (houb el watan=l'amour du pays) et du texte 23 du deuxième forum (la plus part "katlatah e'zzatla we doukhane=la plus part meurent de la drogue et du tabac) .nous ne traiterons pas ce point parce que notre étude se focalise en langue française.

4-2 Analyse de conversation : (procédés de persuasion)

4-2-1 Les tours de parole

4-2-1-1 Le système des tours de parole

Toute conversation a un certain ordre et une certaine organisation à suivre pour qu'elle se déroule, on peut dire que les mécanismes d'organisation de la conversation sont le biais par lequel les individus construisent leurs échanges de paroles. Il s'agit, dans cette partie de recherche, de souligner les unités qui construisent les tours de parole et techniques d'attribution du tour.

Dans ce domaine Catherine Kerbrat-Orecchioni dit : "toutes les pratiques communicatives et même les conversations, en dépit de leurs allures vagabondes, sont des conduites ordonnées, qui se déroulent selon certains schémas préétablis, et obéissent à certaines règles de procédure."(1996:28)

Pour pouvoir dire en quoi persuadent les participants, nous allons présenter deux tableaux dans lesquels nous passerons par les taux de participation des intervenants dans les conversations de chaque forum.

Les taux de participation dans le premier forum sont :

| Les participants | Le nombre de participations | Les taux de participation en % |
|-------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|
| kamel88 | 08 | 28% |
| Ladoz | 10 | 36% |
| Zombretto | 01 | 04% |
| ADHAR | 04 | 14% |
| Yasmi | 03 | 10% |
| Minautooro | 01 | 04% |
| MARCEL | 01 | 04% |

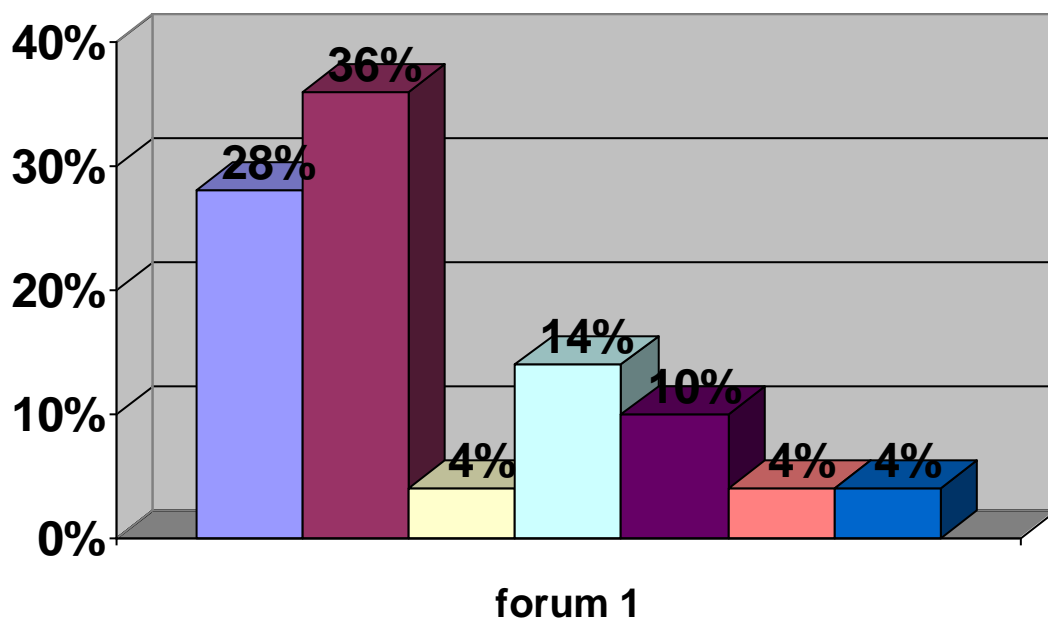
Les taux de participation dans le deuxième forum sont :

| Les articipants | Le nombre de participations | Les taux de participation en % |
|------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|
| Djazz | 12 | 28% |
| Petite fée | 02 | 05% |
| netsba | 01 | 02% |
| raniarania | 01 | 02% |
| mirindou | 06 | 14% |
| sur ma vie | 01 | 02% |
| dziri | 02 | 05% |
| Cell | 01 | 02% |
| Pipouche | 03 | 07% |
| plume | 01 | 02% |
| mehtadel | 01 | 02% |
| Septentrion | 03 | 07% |
| youssef 69003 | 04 | 10% |
| Algérien | 01 | 02% |
| Red Bull | 02 | 05% |
| xvingt | 02 | 05% |

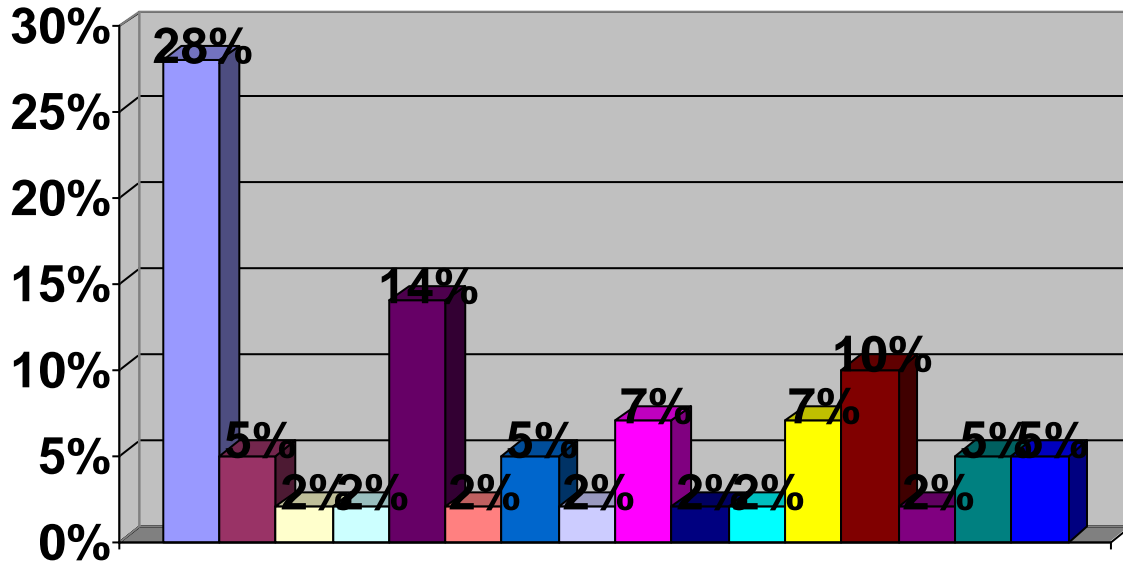
Toute interaction verbale asynchrone nécessite la présence des deux interlocuteurs au moins, qui parlent à tour de rôle et évidemment cette interaction se présente par une succession de tours de parole, c'est-à-dire tout interlocuteur est concerné du système où il a le droit de parler un certain temps mais il doit céder la parole aux autres.

Représentation graphique

taux da particiapation 1



taux de participation



forum 2

4-2-1-2 Les participants

Les caractéristiques individuelles (âge, condition sociale, sexe...etc.), le degré de connaissance et la nature du lien social sont les éléments qui peuvent envisager les participants et qui jouent un rôle important dans une interaction verbale, en particulier le degré de la connaissance mutuelle.

a- Leur nombre

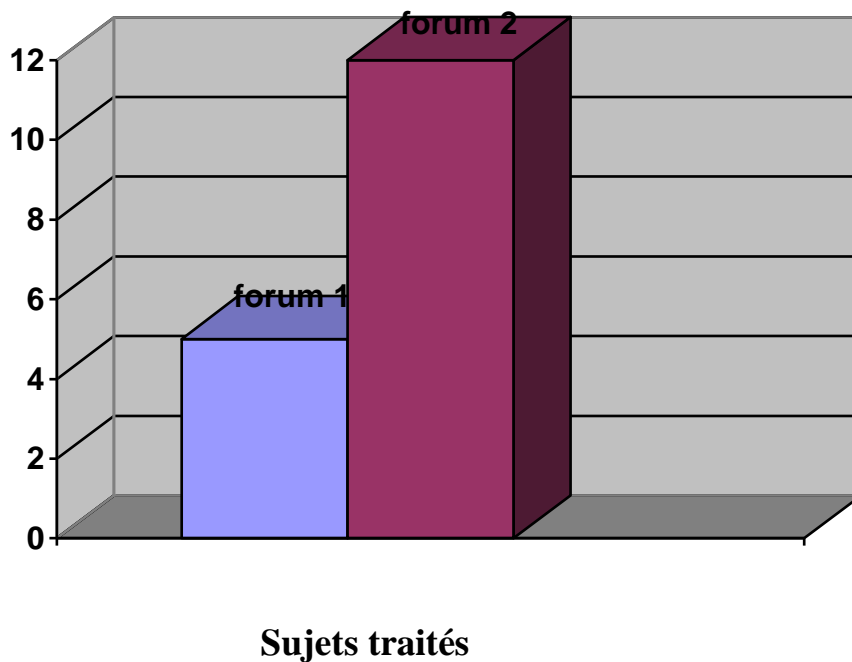
Le nombre des participants engagés dans une conversation joue un rôle pour la création des sujets qui ont toujours une relation avec le thème principal "Elharga" et pour l'influencer sur son déroulement.

Ce rôle paraît clairement dans notre corpus :

- le nombre des participants dans le premier forum est sept, par conséquent le nombre des sujets traités ne dépasse pas cinq.

- cependant dans le deuxième forum les sujets sont plus nombreux (douze) traités par seize forumistes

Représentation graphique :



b- Leurs caractéristiques

A partir des interventions des participants, on peut distinguer leurs caractéristiques qui se diffèrent d'un forumistes à l'autre, et qui influencent le fonctionnement de la communication.

4-2-1-3 L'espace discursif : (le volume des participations)

"L'interlocuteur qui assume le rôle de locuteur est donc maître du déroulement de la conversation (speakership) : il décide de ce qui est dit et à qui cela est dit. Parfois cette "dictature" ne peut être illimitée que par un coup de force" Catherine Kerbrat-Orecchioni (1989 :182)

En analysant les textes des deux forums **f1** et **f2** nous avons noté que les interlocuteurs parlent autant les uns que les autres. Les productions écrites les plus volumineuses sont celles de *Ladoz* et *kamel88* dans le premier forum et celles de *mirindou*, *septentrion* et *youssef69003* dans le deuxième forum.

Nous remarquons dans les interventions que les participants tiennent compte plus aux contenus qu'aux volumes, à partir de là nous pouvons dire qu'il paraît moins important de se marquer par les propos eux-mêmes en leurs contenus. Et même dans les échanges que nous avons pris, les forumistes s'intéressent plus au thème traité comme il le fait l'intervenant du texte 14 dans le deuxième forum:

Mon voisin m'a dit que l'émission diffusé avant hier soir sur Entv au sujet des harraga comportait quand même quelques anguilles.. d'après lui (voisin) qui habitait près de chez eux à Sananes (Oran), ils sont au maximum 5 membres et pas 8 ! ..et son frère, celui du jeune à la casquette, il a été récemment libéré et qui a écopé 5 ans de prison à cause d'une affaire d'homicide involontaire... je ne sais pas..

Il parle de l'émission diffusée sur l'ENTV et raconte l'histoire d'un jeune qui habitait près de son voisin, cela veut dire que même dans sa vie quotidienne il s'intéresse à ce sujet.

4-2-1-4 L'allocation des tours de parole

Lorsque nous parlons d'une interaction verbale entre plusieurs personnes, il est évident de parler du choix du "next speaker" c'est-à-dire le choix de celui qui va prendre la parole dans la communication, mais dans les interactions verbales asynchrones et précisément dans le cas de la communication médiatisée écrite, il paraît difficile.

Dans notre corpus nous marquons quelques membres comme récepteurs ratifiés bien que cela paraisse impossible d'allouer la parole à un autre participant dans les forums, et dans ce cas les messages semblent devenir une sorte d'allocation de la parole ou bien des interpellations.

Si nous prenons par exemple le texte n19 du premier forum :

-Les Libyens ne versent jamais (sauf des cas particuliers) dans la harka . Ils ont des visas Schengen plus facilement que les Algériens ou les Marocains .

-as tu des preuves de ce que tu racontes ou , comme d'habitude, tu parles par pseudo conviction?

Nous remarquons que l'intervenant construit son commentaire à partir des données prises du texte n18 et puis il fait une allocation pour celui qui a écrit le message n16, il le choisit d'une manière explicite en lui cédant la parole pour répondre aux questions posées et par conséquent le texte n22 du même forum présente la réponse :

Texte 20, forum 1 :

-As tu des preuves de ce que tu racontes ou , comme d'habitude, tu parles par pseudo conviction?

*-C'est un réalité , une vérité !!!!
Les Clandos, à partir de Libye , sont soit Algériens , soit Égyptiens soit d'Afrique subsaharienne*

Ce cas n'est pas unique dans le premier forum ni dans le deuxième, nous le trouvons beaucoup plus explicite dans les textes 24, 25, 26,27 et 28 du premier forum et dans les textes 31, 34, 35, 36, 38,42 et 43 du deuxième forum.

Le système du choix du next speaker est de mise dans notre forum et participe au partage des positions, dans les deux forums nous avons trouvé des interpellations qui présentent le système, et d'autres interpellations qui n'avaient pas de suite.

5- Le discours

5-1 L'analyse du discours

5-1-1 Niveau discursif

Le discours, dans son déroulement, construira simultanément:

a) Un champ discursif, référence discursive, univers de discours, ensemble structuré de signifiés, renvoyant au référent, mais doté d'une structure propre: organisation cognitive d'une part (les 'objets' construits sont liés par des relations temporelles, spatiales, causales, logiques, etc.); organisation dynamique d'autre part (un système d'évaluations, positives ou négatives, 'oriente' ce champ selon un ou plusieurs axes).

b) Un système de relations liant les interlocuteurs au champ d'une part, entre eux d'autre part: ancrage des énonciateurs dans le discours repérant celui-ci par rapport à l'acte d'énonciation (axe des embrayeurs JE / TU - ICI - MAINTENANT), modulation qualitative et quantitative de cet ancrage par la fonction illocutoire des énoncés et par leurs modalités.

J. CARON appelle situation discursive cet ensemble constitué par le champ discursif et la relation des énonciateurs à celui-ci et entre eux, tel qu'il se définit à un moment quelconque du discours (1978: 183).

La construction de cette situation, ainsi que ses transformations au cours du temps, sont assurées par des opérateurs discursifs, qui assurent des fonctions d'organisation cognitive (les marques temporelles, spatiales, les termes relationnels, les quantificateurs, les divers connecteurs), d'évaluation (les prédicats bipolaires) et d'ancrage (les marques d'énonciation, de modalisation, d'illocution).

Dans ces conditions, la stratégie discursive est une séquence d'actes de langage qui, à l'aide d'un ensemble d'opérateurs, vise à construire un certain type de situation discursive. L'énoncé interrogatif, la cause, la réfutation de la cause, le démenti, la négation polémique, l'hypothèse, le refus, la justification, la métaphore, etc. sont autant de stratégies discursives.

Certains linguistes et théoriciens du langage ont la tendance à mettre le signe d'égalité entre discours et texte.

La procédure ne va pas sans risques, bien qu'on soit d'accord que tout texte est le produit achevé, clos d'un mécanisme discursif.

Tout texte s'appuie sur un discours qui l'autorise, l'inverse n'étant pourtant pas vraie.

Nous croyons fermement à l'idée que le texte est le produit du discours, le discours étant alors le mécanisme, le processus de la production du texte.

Le texte est achevé, fini, clos, alors que le discours est infini.

D'autre part, il est impossible de comprendre un discours si l'on ne prend pas en charge son implicite. L'implicite est donc une caractéristique immanente du discours.

Nous rejoignons ainsi l'hypothèse de R. MARTIN (1983), selon laquelle la langue est conçue comme un ensemble fini de signes et de règles et le discours comme l'ensemble infini des phrases possibles, les énoncés - seule réalité observable - s'opposent à la fois, dans la cohérence du texte, à la langue et au discours. La phrase, réalité abstraite et purement hypothétique, apparaît comme le fruit d'une reconstruction du linguiste:

Dans la théorie globale de la langue proposée par R. MARTIN, la composante discursive assure l'insertion de la phrase dans la cohésion / cohérence du texte. La fonction discursive du langage assure la cohérence textuelle. Cette composante rend compte de l'adéquation de la phrase à son contexte. Ainsi la phrase *le harrag est de retour* sera vraie dans les conditions suivantes: le personnage *le harrag* est identifié de la même manière par le locuteur et son allocutaire; si le harrag est de retour, c'est qu'il était présent à un moment donné, qu'il s'est absenté et qu'il est à nouveau présent. Si l'on imagine un contexte où il est question des difficultés où l'Algérie s'empêtre, du chômage qui ne cesse de croître, de l'inflation qui galope, du marasme de la culture et de l'enseignement, alors il sera malaisé d'y faire apparaître brusquement l'observation, pourtant censée, que *le harrag est de retour*. La cohérence discursivo-textuelle s'y oppose: la fonction discursive n'autorise pas pareil coq-à-l'âne.

Des connaissances d'univers et un savoir encyclopédique sont nécessaires pour l'établissement de la cohérence discursive des textes. Qu'on envisage - à ce sujet - quelques réponses à une question comme:

Pourquoi les harraga fuient leur pays?

- (a) *Parce qu'ils veulent découvrir un autre pays.*
- (b) *Parce qu'ils veulent exprimer, à leur manière, un mal de vivre.*
- (c) *Parce qu'ils sont au chômage.*
- (d) *Parce qu'ils sentent bien.*

Le savoir encyclopédique explique pourquoi (a) est une réponse douteuse et (d) une réponse incorrecte, agrammaticale discursivement.

Pour des raisons de commodité, nous emploierons souvent le terme de 'discours' dans le sens de 'texte'.

5-1-2 Niveau linguistique

Le texte recèle les traces linguistiques des opérations énonciatives et discursives :

Il y a en plus: certains mots - adverbes et conjonctions pour la plupart - ont un rôle essentiel dans la cohérence discursive.

Ce sont les connecteurs ou opérateurs discursifs, 'mots du discours' qui contribuent foncièrement à donner une certaine orientation argumentative à l'énoncé.

Il en est ainsi, par exemple, du modalisateur *bien*, marqueur d'une opération énonciative. Enchaîné à des verbes psychologiques (*aimer*), épistémiques (*savoir, voir, remarquer*) ou d'action (*finir, etc.*), ce connecteur marque une opération énonciative propre à l'univers de croyance de son énonciateur. Ainsi, *se souvenir d'une époque et se souvenir très bien d'une époque* n'est pas la même chose.

Un énoncé tel: (f1 t26)

(1) *Si Mr Ladoz se souvient très bien de cette époque, alors je n'ai rien à ajouté.*

Signifie « il n'a pas qu'un souvenir, mais aussi de la sympathie et de la nostalgie pour cette époque ».

Par l'énoncé:(f2 t43)

(2) *Cela semble bien démontrer, que ce grave problème, ne peut éventuellement*

Le modalisateur *bien* construit un 'ajout énonciatif' (A. CULIOLI, 1978: 301), permettant d'établir une relation entre un énoncé implicite, 'repère constitutif' de nature justificative, et un énoncé, que l'on tire du premier par l'implication rhétorique.

Notre analyse s'arrêtera à quelques-uns des connecteurs discursifs à vocation argumentative et dont les analyses deviennent classiques: *mais, même, au moins, alors, donc, eh bien.*

6- L'argumentation

6-1 L'analyse des arguments

(Dans les discours ordinaires sur des forums discutant du thème de la " Harga ").

Une argumentation est composée d'une conclusion et d'un ou plusieurs " éléments de preuve ", que l'on appelle des prémisses ou des arguments, et qui constituent des raisons d'accepter cette conclusion. On distingue 3 grands groupes : L'art de démontrer, l'art de persuader et l'art de convaincre ...

L'argumentation désigne également l'échange discursif effectif par lequel des interlocuteurs tentent de défendre une position ou de faire accepter un point de vue.

La question que l'on se posera est celle de la réalité de ces types d'arguments pour les locuteurs ordinaires.

Les forums sont des lieux importants de communication. Leur utilisation à des fins pédagogiques est productive et ouvre des espaces très riches.

Nous prendrons, donc, comme exemple les forums de discussion qui accompagnent la presse électronique en nous concentrant sur le phénomène dénommé " EL Harga ", ou flux migratoire des sans papiers. Nous considérons ces discussions comme des interventions discursives dans les débats de société qui font l'ordinaire des forums électroniques. La violence verbale n'y est pas prise en soi, mais dans la place qu'elle occupe au sein d'une polémique qui revêt les dehors du polylogue, en l'occurrence, d'échanges écrits et asynchrones entre plusieurs participants sur le Net (Marcoxia 2003). Le phénomène de " Harga " pose un problème particulièrement délicat.

L'essentiel des exemples dans notre corpus, pour notre recherche et notre analyse, sont issus de forums de discussion sur Internet (*voir la liste en annexe*). Les forums de discussion présentent pour nous un double intérêt ; ils sont faciles d'accès et contiennent une incroyable densité argumentative. Les analyses s'appuieront, donc, ponctuellement sur des exemples tirés de ces forums.

6-1-1 Les connecteurs logiques

(Argumentation, structure et fonctionnement du discours.)

L'argumentation constitue le noyau dur de l'étude de discours, la clé de voûte de son fonctionnement.

L'analyse des différents modèles et concepts linguistiques de l'argumentation nous a amenée à la conclusion que c'est à la faveur de cette notion qu'on pourra mieux saisir:

- la logique du discours: les arguments ou topoï, les inférences et les schèmes argumentatifs, l'implicite et les postulats silencieux;

- la syntaxe du discours: la cohérence et la cohésion discursives, les enchaînements et les réseaux inférentiels, le transphrastique et le textuel argumentatifs, le caractère conventionnel de l'argumentation assuré par les opérateurs et les connecteurs argumentatifs;

- la sémantique du discours: les classes d'arguments, la force et l'orientation argumentatives des énoncés;

- la pragmatique et la rhétorique du discours: l'acte d'argumenter, la polyphonie, la pertinence argumentative, l'indirection, la stratégie argumentative, la composante encyclopédique, la tropologie ou l'étude des tropes.

Le concept de pertinence argumentative se trouve au cœur même de la problématique du discours.

L'argumentation surgit à différents niveaux du langage: au niveau lexical, à celui de l'énoncé, dans l'énonciation, dans le discours et dans le texte.

Une théorie de l'argumentation sera ainsi rattachée à une théorie de la pertinence.

L'argumentation nous apparaît comme une manière langagière de voir le monde et d'amener le destinataire à adhérer à une conclusion.

Dans un sens plus technique, O. DUCROT et ses collaborateurs rattachent l'argumentation à l'existence de certains mots du discours tels: *et, mais, même, décidément, d'ailleurs, alors, au moins, peu / un peu, presque / à peine, seulement, puisque, car, eh bien, je trouve que, etc.*, connecteurs pragmatiques ou opérateurs argumentatifs - dans notre conception - qui déclenchent et confirment la valeur argumentative du discours.

6-1-2 Connecteurs logiques dans notre corpus

Le connecteur argumentatif est un morphème (de type conjonction, adverbe, locution adverbiale, groupe prépositionnel, interjection, etc.) qui articule deux ou plusieurs énoncés intervenant dans une stratégie argumentative unique. Contrairement à l'opérateur argumentatif, le connecteur argumentatif articule des actes de langage, c'est-à-dire des énoncés intervenant dans la réalisation d'actes d'argumentation.

Un connecteur est un modalisateur dégradé, une forme affaiblie du modalisateur. En tant que tel, il marque une plurivocité d'univers de croyance, c'est-à-dire un éclatement de l'un des univers de croyance.

Les connecteurs argumentatifs sont des particules pragmatiques, c'est-à-dire des mots qui relient énoncés et contextes, des mots dont la fonction est d'exprimer des valeurs pragmatiques à moindres frais.

Ce sont des mots qui assurent la cohérence discursivo-argumentative du texte, sa pertinence dans la communication langagière.

Des mots tels que *et, mais, même, puisque, car, parce que, donc, d'ailleurs, au moins, alors, eh bien, seul, seulement, décidément, là, tiens, hélas!, tu sais, écoute!, tu vois, après tout*, etc. ne semblent pas affecter la valeur de vérité des énoncés où ils sont insérés. Ils contribuent à mettre en relation l'énoncé et le système de croyances que celui-ci exprime. Ces connecteurs ont essentiellement des propriétés pragmatiques, déterminées par le(s) contexte(s) de leur emploi.

Ces morphèmes définissent les contraintes pragmatiques qui régissent les enchaînements textuels. Ils contraignent le mode de pertinence des énoncés auxquels ils sont associés. Ces 'mots du discours' - en termes de O. DUCROT (1980) - imposent aux énoncés qu'ils introduisent un comportement inférentiel, leurs significations fonctionnant comme autant d'instructions concernant les stratégies à suivre.

Marqueurs de stratégies discursives, les connecteurs argumentatifs tirent toute leur valeur des processus énonciatifs qui les autorisent, des contextes dans lesquels les énoncés qui les renferment sont employés.

Par contexte, Diane BROCKWAY (1982) comprend un ensemble de croyances communes au locuteur et à l'allocutaire. Il est hors de doute que l'interprétation de tout énoncé dépend de la manière dont les croyances du locuteur sont appréhendées par l'auditeur. L'interprétation de l'énoncé est ainsi fonction du sous-ensemble de croyances communes au locuteur et à l'auditeur, fonction d'un savoir commun partagé.

Le principe en vertu duquel locuteurs et auditeurs font intervenir leurs croyances communes tant dans la production que dans l'interprétation des énoncés est le principe de la pertinence. À ce sujet, " **un énoncé U est pertinent par rapport à un ensemble de croyances C si et seulement s'il y a au moins une proposition Q pragmatiquement impliquée par U relativement à C** " (D. BROCKWAY, 1982: 18).

Définir la pertinence d'un énoncé se ramène à définir une classe de sous-ensembles de contextes, plus précisément, la classe des sous-ensembles de contextes qui contiennent les propositions utilisées lors du calcul des implications pragmatiques d'une énonciation.

Dans cette perspective, D. BROCKWAY (1982) définit la pertinence comme une relation entre énoncés et contextes: " **un énoncé est pertinent si et seulement si les propositions exprimées, complétées par un sous-ensemble du contexte peuvent servir de base à une argumentation débouchant sur une conclusion non triviale** " (1982: 21).

Marqueurs évidents de la pertinence des énoncés, de leurs orientations argumentatives, les connecteurs argumentatifs ont le rôle d'effectuer des transformations (lisez régulations) sur des situations discursives, caractérisées par un ensemble de relations entre les énonciateurs et le champ discursif qu'ils créent. Dans leur rôle de mise en relation des énoncés avec leurs contextes, ces morphèmes imposent des contraintes sémantiques à l'interprétation pragmatique des énoncés. Grâce à ces opérateurs discursifs on peut remarquer que les propriétés pragmatiques des énonciations se trouvent être sémantiquement marquées.

Les connecteurs argumentatifs ont fait l'objet des recherches nombreuses et approfondies, dues à O. DUCROT surtout, à son équipe de collaborateurs et à des linguistes comme J.-Cl. ANSCOMBRE, A. BERRENDONNER, A. ZENONE, R. MARTIN, S. FAIK, J.-M. ADAM, J. MOESCHLER, J.-P. DAVOINE pour ne plus citer que quelques noms.

L'ouvrage fondamental sur ces connecteurs est le volume publié sous la direction d'Oswald DUCROT - *Les mots du discours*, Seuil, 1980.

Il serait intéressant d'étudier la manière dont ces connecteurs articulent le discours pour former des schèmes argumentatifs, des unités textuelles argumentatives. À ce sujet, J.-M. ADAM (1984, b) esquissa la notion de 'carré de l'argumentation.

L'enchaînement syntactico-sémantique des connecteurs *si - certes- mais, car - mais, et - mais - alors, or - en effet - donc*, etc. illustre la manière dont ces articulateurs discursivo-textuels délimitent des unités argumentatives.

Il serait également intéressant d'analyser les relations de compatibilité et d'exclusion établies entre ces morphèmes, ainsi que leurs paradigmes typologiques. Ainsi, *car, d'ailleurs, en effet* pourraient former un paradigme; *alors, donc, eh bien, ainsi* auraient des affinités paradigmatiques de nature sémantico-pragmatique. C'est que le propre de *alors, donc, ainsi, eh bien* est de marquer une relation orientée (P —> *alors* —> Q); ces opérateurs indiquent qu'un acte est rendu possible, entraîné par l'information donnée antérieurement.

Une typologie des connecteurs argumentatifs serait très intéressante.

J. MOESCHLER (1995) en a proposé une, basée sur la distinction des prédicats à deux places et des prédicats à trois places. Les connecteurs *donc, alors, par conséquent, car, puisque, parce que, eh bien*, constituent des prédicats à deux places. " **Un connecteur argumentatif est un prédicat à deux places, si les segments X et Y qu'il articule en surface peuvent remplir une fonction argumentative et s'il n'est pas besoin de faire intervenir un troisième constituant implicite (à fonction d'argument ou de conclusion) "** (J. MOESCHLER, 1995: 62 - 63).

Par contre, un connecteur argumentatif est un prédicat à trois places s'il est nécessaire de faire intervenir, entre les deux variables argumentativement associées à X et à Y, une troisième variable implicite à fonction d'argument ou de conclusion. C'est le cas de *décidément, pourtant, quand même, finalement, mais, d'ailleurs, même*.

Si l'on prend pour critère classificatoire la fonction argumentative de l'énoncé introduit par le connecteur, on distinguera les connecteurs introducteurs d'arguments (car, d'ailleurs, or, mais, même) des connecteurs introducteurs de conclusion (donc, décidément, eh bien, quand même, finalement).

Lorsque le connecteur est un prédicat à trois places, il faudra distinguer les connecteurs dont les arguments sont coorientés (décidément, d'ailleurs, même) de ceux dont les arguments sont anti-orientés (quand même, sinon, pourtant, finalement, mais).

Dans ce qui suit, nous esquisserons les valeurs fondamentales de certains connecteurs argumentatifs.

a- Mais

Ce connecteur argumentatif, marqueur du principe de contradiction argumentative, relie deux énoncés: *P mais Q*. Il indique que le premier de ces énoncés comporte une visée argumentative (conclusion C) opposée à celle du second (conclusion non-C) et que le locuteur ne prend en charge personnellement que cette dernière conclusion.

O. DUCROT (1972, 1980) et E. EGGS (1994: 17) l'ont démontré, il y a deux types de *mais*: un *mais* 'anti-implicatif' et un *mais*'compensatoire'.

Qu'on envisage cet exemple de notre corpus pour le premier type:

(1) *Le jeune de 13ans hrèg en 1990, on l'a pas mis en prison mais il a étudié.*

Le *mais* 'compensatoire' apparaît dans l'exemple suivant:

(2) *L'UE va d'abord négocier à la baisse ce montant mais finira par accepter*

Selon J-M ADAM (1984) il y aurait un *mais* 'de réfutation' (*mais1*) et un *mais* 'd'argumentation' (*mais2*).

Mais 'de réfutation' se comprend dans une stratégie de dialogue conflictuel (J.-M. ADAM, 1984 (b): 107 - 111). Ce *mais1* apparaît surtout dans des énoncés de forme: Ce n'est pas P, mais Q et qui ont une valeur pragmatique globale de réfutation englobant une correction (Nég P, mais Q).

(3) *C'est dangereux, **mais** des juges honnêtes, ils en ont et un jour ou l'autre les forces navales Algériennes, Tunisiennes, Libyennes et Marocaines pourraient avoir quelques surprises.* (f1 t9)

Dans (3) on retrouve un *mais* 'de réfutation', Le *mais* 'de réfutation' est le marqueur d'un acte de rectification, de correction, acte qui devrait entrer - selon O. DUCROT - dans la liste des actes illocutionnaires. Un dialogue implicite, une structure polyphonique entrent en jeu dans l'interprétation des énoncés à *mais* 'de réfutation'.

(4) *Je sais que Khadafi fait du chantage aux européens mais je ne sais pas si l'UE a vraiment accepté ce deal sinon d'autres pays africains demanderont la même chose* (f2 ,t10)

Le *mais* qui apparaît dans la macrostructure concessive (4) représente une occurrence du *mais* 'argumentatif'.

Avec le "mais" d'argumentation, l'énoncé "P mais Q" revient à l'accomplissement de deux actes de parole successifs et d'un redressement argumentatif. « Il s'agit d'effacer - précise O. DUCROT - l'effet argumentatif d'une proposition P, allant dans un certain sens, en lui ajoutant une proposition Q allant dans le sens opposé, et y allant de façon plus décisive» (1978: 43, cit.ap. J.-M. ADAM, 1984 (b): 111). Selon la thèse récente d'O. DUCROT, qui nuance l'idée d'échelle argumentative, Q est un argument plus fort, une preuve, en vue de la conclusion *non* C que P ne l'est en faveur de la conclusion C.

Marqueurs d'une stratégie discursive de renversement, d'opposition énonciative, les différents types de *mais* présentent un trait sémantico-pragmatique commun. Ce qui est marqué dans les deux cas c'est l'opposition du locuteur au destinataire (réel ou virtuel). Avec "mais" de réfutation, on s'oppose à la légitimité de ce que le destinataire a dit ou pourrait avoir dit (ou pensé). Avec "*mais*" d'argumentation, on s'oppose à l'interprétation argumentative que le destinataire donne à l'énoncé P (ou à celle qu'il pourrait donner). À lire O. DUCROT (1978), l'opposition dont il est question ici n'est donc pas une opposition entre propositions ou énoncés, *mais* une opposition - de nature polyphonique - entre interlocuteurs, le mot opposition étant pris au sens d'affrontement.

Bien souvent, *mais* introduit une réplique; il apparaît alors dans un discours où l'énoncé antérieur P n'est pas explicité verbalement. Des exemples tels:

(5) Mais malheur à ceux qui font le choix de rejoindre le pays de Ben Ali.

(6) Mais si...sinon il auraient tout simplement fait une demande de visa!

Illustrent le *mais* 'de réfutation'. Dans ce cas, « Q prétend explicitement ou implicitement orienter ou infléchir la conduite du destinataire » (O. DUCROT et alii, 1980: 128); c'est un appel à ne pas partir au pays de Bénéli. Ce qui est présupposé par ce mot est l'idée que le destinataire avait auparavant une conduite contraire à celle qui lui est ordonnée.

b- Même

L'opérateur *même* 'enchérissant' ne se comprend que dans une stratégie énonciative, ce morphème est utilisé à des fins d'argumentation. Ce morphème, dont le sémantisme englobe un *aussi* sous-jacent, est le marqueur d'une échelle argumentative. Il introduit une preuve ou un argument fort.

(1) ...aux yeux des dirigeants européens qui lui offrent même des centrales nucléaires...

Ainsi *offrir des centrales nucléaires* se place après plusieurs offres d'une échelle argumentative, échelle dont les arguments seront - par ordre factuel croissant dans une liste de complaisance avec le leader; la conclusion ou la visée argumentative introduite par *offrir des centrales nucléaires* est le pays de Kaddafi est devenu fréquentable, financé par L'UE et.... « *Même* aurait donc la propriété remarquable [...] de pouvoir, dans certains cas, porter sur l'énonciation elle-même » (J.-Cl. ANSCOMBRE, 1973: 69). Marqueur d'un surenchérissement appréciatif, l'opérateur *même* a fondamentalement une valeur argumentative; son apparition au cours d'une énonciation présente une proposition P' comme un argument en faveur d'une conclusion C, et un argument plus fort (une preuve) pour cette conclusion.

L'élément essentiel de la structure sémantique de ce mot du discours est l'idée de " surprise ", l'idée qu' "on ne s'attendrait pas à ce que le phénomène / la qualité X se produise ".

Soient aussi d'autres exemples pertinents pour la valeur appréciativo - argumentative de cet opérateur:

(2) *Je vous demande aussi, si c'est possible, d'emporter avec vous vos proches, même les plus réticents.*

Dans de nombreux cas, *même* relie des propositions P et P' qui sont logiquement contradictoires.

(3) *J'ai même pas esquissé un sourire, je crois donc que j'ai rien pigé.* (F3 t4)

La stratégie discursive résorbe cette contradiction. L'intention argumentative du locuteur contribue foncièrement à la tolérance de cette contradiction langagière.

L'opérateur argumentatif *même* structure, comme nous l'avons déjà montré, le principe de force argumentative.

c- Sinon

Cette conjonction, dont la vocation est discursivo-argumentative, est un articulateur logique qui témoigne de la relation sémantique entre hypothèse et négation. Le mariage entre le principe de l'hypothèse (rendu par *si*) et celui de la négation (exprimé par *non*) est confirmé par la forme morphologique de ce connecteur.

Introduisant une concession, une restriction, *sinon* signifie *en admettant que ce ne soit pas*:

(1) *Mais si...sinon il auraient tout simplement fait une demande de visa!*

Surenchérisant sur une affirmation, *sinon* implique une estimation scalaire et marque un argument additif:

(2) *Je sais que Khadaffi fait du chantage aux européens mais je ne sais pas si l'UE a vraiment accepté ce deal sinon d'autres pays africains demanderont la même chose.*

Si sinon est un anaphorique de négativité, *Alors, lui,* est un anaphorique de positivité, L'antonymie discursive que ces connecteurs engendrent apparaît clairement dans les exemples suivants, que le lecteur voudra bien comparer:

(3) *Ces derniers immobilisent les harraga au large et leur extorquent 100 euros chacun puis leur donnent le choix de continuer l'aventure vers la Sardaigne **ou alors** les raccompagner en Tunisie.*

(4) *Ces derniers immobilisent les harraga au large et leur extorquent 100 euros chacun puis leur donnent le choix de continuer l'aventure vers la Sardaigne **ou sinon** les raccompagner en Tunisie.*

Le couple antonymique *alors / vs / sinon* ne reprend de la question que la proposition de base, son noyau sémantique sous-jacent.

Sinon y apparaît clairement comme le signe d'une alternative négative.

d- Au moins

L'opérateur modal *au moins* est - comme J.-Cl. ANSCOMBRE et O. DUCROT (1983: 139 -162) l'ont démontré- le marqueur d'une stratégie discursive de la consolation.

(1) *c'était détruire le nouvel Etat pour plusieurs décennies... au moins... malgré les ressources en hydrocarbures.*

(2) «*Si vous ne pouvez pas nourrir cent personnes, nourrissez-en au moins une.*»

[Mère Teresa]

L'aspect argumentatif de *au moins* est fondé sur l'espèce de consolation découverte dans le monde M imaginaire, issu de l'assertion préalable liée à l'énoncé sur lequel porte *au moins*. C'est pourquoi un énoncé comportant *au moins*, quel qu'il soit, sera toujours orienté vers des conclusions présentées comme favorables.

L'opérateur argumentatif *au moins* est caractérisé par certains traits (J.-Cl. ANSCOMBRE et O. DUCROT, 1983: 142):

1. un effet argumentatif
2. une orientation qualitative
3. un aspect comparatif
4. un poids argumentatif

Chapitre 2

Description des forums et interprétation des données

1- Les catégories de mots présents dans le corpus

1-1 Exemples de catégories de mots fréquents

Forum1

F1, t2

| | | |
|-------------------|---------------------|----------------------------------|
| * Verbes : | Factif 68.6% (24) | Déclaratif 20.0% (7) |
| * Connecteurs : | Addition 77.8% (7) | |
| * Modalisations : | Temps 23.5% (4) | Lieu 17.6% (3) Manière 23.5% (4) |
| * Adjectifs : | Objectif 76.9% (20) | |
| * Pronoms : | "Ils" 33.3% (3) | |

F1, t5

| | | |
|-------------------|-------------------|----------------------|
| * Verbes : | Factif %80.0 (4) | Déclaratif %20.0 (1) |
| * Connecteurs : | %0.0 (0) | |
| * Modalisations : | Manière %33.3 (1) | Intensité %66.7 (2) |
| * Adjectifs : | %0.0 (0) | |
| * Pronoms : | %0.0 (0) | |

F1, t7

| | |
|-------------------|-----------------------|
| * Verbes : | Déclaratif %100.0 (1) |
| * Connecteurs : | %0.0 (0) |
| * Modalisations : | Intensité %100.0 (1) |
| * Adjectifs : | Numérique %100.0 (1) |
| * Pronoms : | %0.0 (0) |

F1, t8

| | | |
|-------------------|---------------------|----------------------|
| * Verbes : | Factif %50.0 (1) | Déclaratif %50.0 (1) |
| * Connecteurs : | %0.0 (0) | |
| * Modalisations : | Négation %100.0 (1) | |
| * Adjectifs : | %0.0 (0) | |
| * Pronoms : | "Il" %100.0 (1) | |

F1, t9

| | | | |
|------------|--------------|--------------|------------------|
| * Verbes : | Factif %44.4 | Statif %22.2 | Déclaratif %33.3 |
|------------|--------------|--------------|------------------|

| | | | |
|------------------|-----------------------|---------------|----------------|
| | (4) | (2) | (3) |
| * Connecteurs: | Opposition %100.0 (2) | | |
| * Modalisations: | Temps %100.0 (1) | | |
| * Adjectifs : | %0.0 (0) | | |
| * Pronoms : | "Je" %14.3(1) | "Il" %14.3(1) | "Ils" %42.9(3) |

F1, t13

| | | | |
|-------------------|---------------------|--------------------|-------------------------|
| * Verbes : | %25.0 Factif (1) | (2)%50.0 Statif | %25.0 Déclaratif (1) |
| * Connecteurs : | (0) %0.0 | | |
| * Modalisations : | (1) | %100.0 Affirmation | |
| * Adjectifs : | (1) | %100.0 Subjectif | |
| * Pronoms : | (0) %0.0 | | |

F1, t17

| | | | |
|-------------------|-----------------------|--------------------------|-------------------------|
| * Verbes : | Factif %33.3 (3) | Statif %44.4 (4) | Déclaratif %22.2 (2) |
| * Connecteurs : | Addition %50.0 (3) | Disjonction %16.7 (1) | Opposition %16.7 (1) |
| * Modalisations : | Affirmation %50.0 (1) | Intensité %50.0 (1) | Temps%16.7 (1) |
| * Adjectifs : | Subjectif %100.0 (3) | | |
| * Pronoms : | "Il" %50.0(1) | "Ils" %50.0(1) | |

F1, t23

| | | | |
|------------|--------------|--------------|------------------|
| * Verbes : | Factif %50.0 | Statif %33.3 | Déclaratif %16.7 |
|------------|--------------|--------------|------------------|

| | | | |
|-------------------|------------------|-----------------------|-----|
| | (3) | (2) | (1) |
| * Connecteurs : | Temps %100.0 (1) | | |
| * Modalisations : | Lieu %50.0 (1) | Affirmation %50.0 (1) | |
| * Adjectifs : | %0.0 (0) | | |
| * Pronoms : | "% 100.0Π" (3) | | |

F1, t25

| | | | | |
|-------------------|---------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| * Verbes : | Factif %28.6 (2) | Statif %14.3 (1) | Déclaratif %57.1 (4) | |
| * Connecteurs : | Condition %33.3 (1) | | Opposition %66.7 (2) | |
| * Modalisations : | Lieu %25.0 (1) | Affirmation %25.0 (1) | Négation %25.0 (1) | Intensité %25.0 (1) |
| * Adjectifs : | %0.0 (0) | | | |
| * Pronoms : | "Je" %50.0(2) | "Il" %50.0(2) | | |

Forum 2

F2, t2

| | | | | |
|-------------------|-------------------|---------------------|--|--|
| * Verbes : | Factif (2)%66.7 | Déclaratif (1)%33.3 | | |
| * Connecteurs : | Cause100.0% (1) | | | |
| * Modalisations : | Négation (2)%66.7 | Intensité (1)%33.3 | | |
| * Adjectifs : | %0.0 (0) | | | |
| * Pronoms : | % 100.0"je"(03) | | | |

F2, t3

| | | | | |
|-------------------|---------------------|------------------|----------------------|--|
| * Verbes : | Factif %30.0 (3) | Statif %40.0 (4) | Déclaratif 30.0% (3) | |
| * Connecteurs : | Addition %100.0 (1) | | | |
| * Modalisations : | (0)%0.0 | | | |
| * Adjectifs : | (0)%0.0 | | | |
| * Pronoms : | "Je" 20.0%(1) | "On" 60.0%(3) | | |

F2, t5

| | | | |
|-------------------|----------------------|-----------------------|---|
| * Verbes : | Factif %50.0 (10) | Statif %35.0 (7) | Déclaratif 15.0% (3) |
| * Connecteurs : | Cause %14.3 (1) | Addition%57.1 (4) | Opposition %14.3 (1) Comparaison %14.3 (1) |
| * Modalisations : | Temps 1 %4.3 (1) | Négation 57.1% (4) | Intensité %28.6 (2) |
| * Adjectifs : | %0.0 (0) | | |
| * Pronoms : | "Je" %44.4(4) | "Il" %44.4(4) | "Ils" %11.1(1) |

F2, t6

| | | | |
|-------------------|--------------------|---------------------|-------------------------|
| * Verbes : | Factif %50.0 (2) | Statif %25.0 (1) | Déclaratif %25.0 (1) |
| * Connecteurs : | Cause %100.0 (1) | | |
| * Modalisations : | Négation %66.7 (2) | Intensité %33.3 (1) | |
| * Adjectifs : | Objectif %50.0 (1) | Subjectif %50.0 (1) | |
| * Pronoms : | 100.0 "%Je(3) " | | |

F2, t7

| | | | |
|-----------------|-----------------------|------------------------|--|
| * Verbes : | Factif %60.3 (47) | Statif %23.1 (18) | Déclaratif %16.7 (13) |
| * Connecteurs: | Cause %4.5 (1) | Addition %63.6 (14) | Disjonction 18.2% (4) Opposition %9.1 (2) Comparaison %4.5 (1) |
| *Modalisations: | Temps %11.3 (6) | Lieu %22.6 (12) | Manière %15.1 (8) Affirmation %5.7 (3) Doute 2%3.8 () Négation %7.5 (4) Intensité %34.0 (18) |
| * Adjectifs : | Objectif %52.2 (12) | Subjectif %34.8 (8) | Numérique %13.0 (3) |
| * Pronoms : | "Il" %41.2(7) | "Ils" %23.5(4) | "On" %5.9 (1) |

F2, t8

| | | | |
|-----------|------------------|------------------|---------------------|
| * Verbes: | Factif (3) %37.5 | Statif %50.0 (4) | Déclaratif (1)12.5% |
|-----------|------------------|------------------|---------------------|

| | | | |
|-------------------|---------------------|-----------------------|-------------------|
| | | | |
| * Connecteurs : | Condition (1)%20.0 | Disjonction %20.0 (1) | Addition (3)%60.0 |
| * Modalisations : | Négation %100.0 (3) | | |
| * Adjectifs : | (0)%0.0 | | |
| * Pronoms : | "Il" %100.0 (2) | | |

F2, t10

| | | | | | |
|-------------------|-------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| * Verbes : | Factif %65.5 (19) | Statif %10.3 (3) | Déclaratif(7)%24.1 | | |
| * Connecteurs : | Addition(2)%50.0 | Opposition %25.0 (1) | Temps %25.0 (1) | | |
| * Modalisations : | Temps15.8 (3) | Lieu %1.6 (6) | Manière %21.1 (4) | Négation %10.5 (2) | Intensité (4)%21.1 |
| * Adjectifs : | Objectif(5)%41.7 | Subjectif %33.3 (4) | Numérique(3)%25.0 | | |
| * Pronoms : | "Il" %25.0(2) | "Ils" %25.0(2) | "On" %12.5(1) | | |

F2, t13

| | | | | | |
|-------------------|---------------------|------------------|--------------------|--|--|
| * Verbes : | Factif %40.0 (2) | Statif %40.0 (2) | Déclaratif(1)%20.0 | | |
| * Connecteurs : | Addition %100.0 (2) | | | | |
| * Modalisations : | %0.0 (0) | | | | |
| * Adjectifs : | %0.0 (0) | | | | |
| * Pronoms : | "Il" %100.0 (1) | | | | |

F2, t14

| | | | | | | |
|------------------|-----------------------|----------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------|----------------------|
| * Verbes : | Factif%33.3 (12) | | Statif%44.4 (16) | | Déclaratif (8)%22.2 | |
| * Connecteurs : | Condition 12.5 (1) | Cause12.5 % (1) | Addition %50.0 (4) | Opposition %12.5 (1) | Temps 12.5%(1) | |
| * Modalisations: | Temps %15.4 (2) | Lieu %7.7 (1) | Affirmation (1) %7.7 | Négation %38.5 (5) | Intensité %30.8 (4) | |
| * Adjectifs : | Subjectif %33.3 (2) | | | Numérique66.7%(4) | | |
| * Pronoms : | Je"" %21.1 (4) | "Il" %31.6 (6) | "Nous" %5.3 (1) | "Vous" %5.3 (1) | "Ils" (4)%21.1 | "On" %15.8 (3) |

F2, t19

| | | | |
|-------------------|------------|----------|---------------|
| * Verbes | Déclaratif | %100.0 | (4) |
| * Connecteurs : | Addition | %100.0 | (2) |
| * Modalisations : | Temps | %100.0 | (1) |
| * Adjectifs : | Objectif | %100.0 | (1) |
| * Pronoms : | "Je" | %40.0(2) | "Il" %20.0(1) |

1-2 Prise en charge du discours

D'une façon générale la prise en charge est effectuée par le narrateur ; avec l'implication du « je » :

Exemples :

Forum 1 texte 6 :

Même s'ils avaient été dans les eaux internationales. je doute que les pays européens s'en offusquent. au contraire ils ont du féliciter l'Algérie.

Forum 1 texte 12 :

*Je sais que Khadaffi fait du chantage aux européens **mais** je ne sais **pas** si l'UE a accepté vraiment ce deal **sinon** d'autres pays africains demanderont la même chose.*

Forum 2 texte 20 :

Je parlais avec un type, et en pleine discussion, j'ai cité que mes frères se trouvent hors pays ... et tout de suite il s'exclame : HaRRaga ???

pff.

Forum 2 texte 2 :

J'ai esquissé même pas un sourire, je crois donc que j'ai pigé rien.

2- L'argumentation

Argumenter consiste à agir sur un destinataire en cherchant à le convaincre ou à le persuader pour soutenir ou contester une opinion, une thèse sur un thème ou un sujet.

Dans notre corpus, le texte argumentatif prend naissance dans des forums de discussion sur un sujet d'actualité, des locuteurs (forumistes) cherchent à convaincre d'autres intervenants et leur faire adopter leur point de vue sur "Elharga".

La stratégie de l'argumentation est un plan d'un ensemble d'arguments et de types de raisonnement que utilisent les interlocuteurs pour se regrouper, s'enchaîner ou s'opposer en fonction du but final.

A partir de ce que nous avons montré dans la partie théorique, nous pouvons dire que l'histoire du texte argumentatif est étroitement liée à celle de la rhétorique (Aristote). Le but principal de la réflexion sur l'art d'argumenter était d'assurer à l'orateur la réussite, c'est-à-dire de provoquer l'adhésion de son auditoire. Aristote dégagait un certain nombre de stratégies et d'étapes obligatoires soit dans la préparation ou la présentation de l'exposé et à partir de là il a fait la distinction entre les trois genres de discours :

- le délibératif.
- le judiciaire.
- l'épidictique.

Pour cerner les stratégies et les objectifs du texte en question aujourd'hui, ces distinctions peuvent se révéler pertinentes dans l'analyse d'un texte argumentatif.

2-1 Convaincre et persuader

Ces deux verbes (dont le sens peut paraître très proche) sont utilisés pour désigner deux stratégies argumentatives très différentes même au sein d'un même texte.

Convaincre c'est argumenter en faisant appel à la raison, aux facultés d'analyse et de raisonnement des interlocuteurs pour obtenir leur adhésion. Donc celui qui argumente ordonne ses arguments dans le cadre d'un raisonnement (inductif, déductif, critique, dialectique, concessif, par analogie, par l'absurde...) et d'une progression argumentative où ils sont souvent articulés entre eux par des connecteurs logiques. En même temps il formule une thèse, présente des arguments, autrement dit des éléments de preuve destinés à étayer

(appuyer, soutenir) ou réfuter cette thèse. Il illustre ces arguments par des exemples (personnels, historiques, littéraires ou culturels).

Cependant pour persuader, celui qui argumente agit sur la sensibilité du destinataire par différents procédés rhétoriques et oratoires pour obtenir son adhésion spontanée à une thèse :

- les figures de rhétorique (tout ce qui est de l'ordre de l'esthétique, et non de la raison)
- les procédés oratoires liés à l'énonciation et à la modalisation (s'impliquer soi ou impliquer son destinataire dans l'énonciation)
- l'apostrophe, l'interrogation rhétorique et l'exclamation (procédés d'emphase qui procède d'une théâtralisation de l'énoncé)
- l'emploi de maximes (un argument d'autorité qui ne fait pas appel à la réflexion, mais suscite l'adhésion en soi).

2-2 L'objection

L'argumentation est l'ensemble des moyens mis en œuvre pour convaincre ou persuader. Une suite d'arguments bien enchaînés peut servir à montrer le bien-fondé de la thèse (c'est l'argumentation proprement dite) ou, au contraire, à montrer l'irrecevabilité de la thèse (c'est l'objection ou réfutation). Voyons comment construire une objection, comment en rejeter une ou lui concéder une certaine valeur.

L'objection (ou réfutation ou contre-argument) est la démarche qui combat directement la thèse adverse ou s'y oppose indirectement en discréditant les arguments qui la soutiennent ou en contestant les exemples qui appuient les arguments. L'objection s'oppose aux raisonnements fondés sur des erreurs involontaires et sur des erreurs intentionnelles présentées avec les apparences de la vérité. Très souvent, on soulève une objection en rompant la liaison que l'adversaire a établie entre deux faits ou deux idées.

Il arrive qu'on attaque la personne même de l'argumentateur plutôt que ses arguments; c'est l'argument ad hominem.

La réfutation se fait généralement en quatre étapes; pour les monter nous proposons l'exemple (f2, t 35) :

1. Elle commence par un bref résumé des arguments de l'adversaire. Elle met en évidence les thèses et les arguments implicites, souvent peu crédibles.

(" mirindou a écrit:avec l'indépendance il y a eu des accord de cota d'immigration entre l'algerie et la france. pas mal de gens qui n'avais pas de travail en algerie, son parti en france dans cette période en laissons derrière eu leurs enfant et femmes.")

2. Puis vient la critique de la position adverse pour en déduire le raisonnement et les conclusions; c'est la partie où l'interlocuteur ne réfute que les arguments forts de l'adversaire, en montrant qu'ils ne sont pas pertinents ou crédibles, en rompant le lien de l'argument et la thèse.

Donc il oppose son propre argument à celui de l'adversaire.

("Mirindou,

Il va te falloir réviser tes connaissances historiques en matière de droit international et notamment concernant les relations inter-étatiques centrées sur les rapports entre la République Française et l'Algérie devenue indépendante.")

3. Arrive en suite la présentation des arguments en faveur sa propre position. C'est la partie positive ou, après avoir montré la faiblesse de l'argumentation de l'autre, l'intervenant fait ressortir la supériorité de sa propre thèse. A moins qu'il en arrive à un compromis! En effet, la réfutation de la thèse de l'autre n'est pas incompatible avec des concessions.

("Les Accords d'Evian prévoyaient la libre circulation des personnes entre l'Algérie et la France après le référendum du 1er Juillet 19662. Pourquoi n'ont-ils pas été appliqué ?

Pour que ces accords soient entérinés et deviennent force de loi (internationale) il était nécessaire que les deux parties les entérinent légalement, juridiquement et

internationalement. Ce qui a été fait par la République Française... et ce qui n'a jamais été fait par la République Algérienne Démocratique et Populaire. Un simple oubli... peut-être...

Bien avant la mise en place du système de réciprocité des visas, selon toi, quel était l'Etat qui imposait des autorisations de sortie du territoire ? Et quel était l'Etat qui recevait sans aucune discrimination celles et ceux qui y arrivaient ?

Comme cela, entre nous, quel est le nombre d'anciens membres du Nizam (d'avant le 19 Mars 1962, évidemment) qui ont pu se réfugier en France (à partir de 1963/64) et y ont demandé puis obtenu la nationalité française... ou autre, ailleurs en Europe ou aux States ? Et quel est le nombre en sens inverse ? Y compris pour de réels nationalistes algériens... sans même parler de simples citoyens n'ayant pas la bonne couleur de peau, pas la même religion, pas la même conception du monde... fussent-ils profondément algériens.")

4. Vient enfin la conclusion dont il ne revient que sur sa propre thèse.

("Pourrais-tu m'expliquer pourquoi les migrations ne devraient se faire que dans un seul sens (Sud/Nord) et pourrais-tu m'expliquer quel était l'intérêt de l'Algérie (en tant qu'entité) et l'intérêt du peuple algérien (dans son ensemble) de procéder à une épuration ethnique et idéologique en sachant que c'était détruire le nouvel Etat pour plusieurs décennies... au moins... malgré les ressources en hydrocarbures.")

2-3 Preuves objectives et preuves subjectives

La rhétorique traditionnelle a opéré une distinction entre preuves objectives et preuves subjectives.

Les preuves objectives sont les preuves logiques, les arguments reposant donc sur une cohérence rationnelle. Dans notre corpus la majorité des forumiste parle d'une manière raisonnable et avec des preuves logiques

Les preuves subjectives sont de deux types :

- les preuves éthiques, qui reposent sur l'ethos du locuteur, soient son "charisme", le crédit dont il jouit dans l'opinion, mais aussi sa capacité à bien s'exprimer.

Les arguments relevant de l'ethos sont par exemple les arguments d'expérience, de l'ordre du constat, de l'observation (f2, t23 : "*et de ce qu'il sagit des regrets des haraga ...pffff j'ai eu l'occasion de parlé a plusieurs d'entre qui on était refoulés et parmis eux il y avait meme des amis a moi ,j'ai jamais entendu un me dire "c'est bon ma n'welich" tous sans exeption veule revenir.*". L'intervenant raconte son expérience avec d'autres harragas, et puisque il a parlé personnellement avec ces gens, les autres intervenants doivent le croire: c'est ce qu'il veut dire par l'emploi du "je" : (puisque je les ai parlé, vous devez me croire, et adhérer à ce que je déduis de mon expérience)

On peut également y ranger les arguments de valeur, qui se réfèrent à un système de valeurs, très souvent celui du locuteur (arguments fréquents dans le discours politique, exposant des valeurs supposées communes). Les arguments d'autorité, qui s'appuient sur des références philosophiques, religieuses, etc., jugées incontestables, représentent une variante des arguments de valeur, et repose sur une sorte de transfert d'ethos : le locuteur se réfugie derrière l'autorité d'une parole autre incontestable

- le pathos, qui est la capacité à émouvoir (dans le sens large de "susciter une émotion") le destinataire. Faire rire, pleurer son destinataire, réveiller sa colère, etc., sont, suivant le but recherché, autant de moyens de faire adhérer le destinataire à une thèse précise.

F2, t34 : "*maintenant surement qu'il y a plus de danger pour un haraga, et la situation est d'efférente, maintenant c'est des futures sans papier si c'est pas de la nourriture pour crevettes, avant ils avais leurs carte séjours de 3ans, et le seul risque qu'ils avais c'est le banditisme.*"

Dans ce forum l'interlocuteur suscite les émotions des destinataires et prle des harragas qui n'ont pas de papier et parfois même de nourriture.

2-4 L'ordre des éléments

Dans la rhétorique traditionnelle, le discours argumentatif obéissait un plan très structuré, dont voici les principales étapes :

L'exorde, ou introduction : énonciation de la thèse

La narration (rappel des faits sur lesquels porte le discours)

Le débat

La péroraison (conclusion avec ouverture)

Nous voyons clairement cet ordre dans l'exemple suivant :

F2, t35 : " *Il va te falloir réviser tes connaissances historiques en matière de droit international et notamment concernant les relations inter-étatiques centrées sur les rapports entre la République Française et l'Algérie devenue indépendante.*

Les Accords d'Evian prévoyaient la libre circulation des personnes entre l'Algérie et la France après le référendum du 1er Juillet 19662. Pourquoi n'ont-ils pas été appliqué ?

Pour que ces accords soient entérinés et deviennent force de loi (internationale) il était nécessaire que les deux parties les entérinent légalement, juridiquement et internationalement. Ce qui a été fait par la République Française... et ce qui n'a jamais été fait par la République Algérienne Démocratique et Populaire. Un simple oubli... peut-être...

Bien avant la mise en place du système de réciprocité des visas, selon toi, quel était l'Etat qui imposait des autorisations de sortie du territoire ? Et quel était l'Etat qui recevait sans aucune discrimination celles et ceux qui y arrivaient ?

Comme cela, entre nous, quel est le nombre d'anciens membres du Nizam (d'avant le 19 Mars 1962, évidemment) qui ont pu se réfugier en France (à partir de 1963/64) et y ont demandé puis obtenu la nationalité française... ou autre, ailleurs en Europe ou aux States ? Et quel est le nombre en sens inverse ? Y compris pour de réels nationalistes algériens... sans même parler de simples citoyens n'ayant pas la bonne couleur de peau, pas la même religion, pas la même conception du monde... fussent-ils profondément algériens.

Pourrais-tu m'expliquer pourquoi les migrations ne devraient se faire que dans un seul sens (Sud/Nord) et pourrais-tu m'expliquer quel était l'intérêt de l'Algérie (en tant qu'entité) et l'intérêt du peuple algérien (dans son ensemble) de procéder à une épuration ethnique et idéologique en sachant que c'était détruire le nouvel Etat pour plusieurs décennies... au moins... malgré les ressources en hydrocarbures."

Le scripteur de ce forum explique son point de vue en suivant les principales étapes du plan et en s'appuyant sur des arguments qui touchent la raison et les émotions en parallèle.

Parfois ce plan n'est plus respecté : la thèse est énoncée au début de l'argumentation avant d'être vérifiée et confirmée, c'est le cas dans l'exemple :

F1, t18 : "*Le pays de Kadhafi est strictement verouillé et peu de tentative de harraga s'y effectue, si il demande de faire une rallonge c'est surtout pour faire du biz.*

Les Libyens ne versent jamais (sauf des cas particuliers) dans la hargha .

Ils ont des visas Schengen plus facilement que les Algériens ou les Marocains ."

Elle peut être également implicite et donc totalement absente du discours :

F2, t30 : "*Je ne sais si c'est la bonne solution.*

Je ne sais pas plus si c'est la mauvaise solution.

Permettez-moi, néanmoins, de me poser la question :

Qu'est-ce qui peu pousser un homme de cet âge à, quelque part, couper tous les ponts et partir à l'aventure - avec tous les risques que cela comporte - en mettant en jeu sa propre vie ?

Ce ne peut être une perspective de réussite professionnelle et de carrière.

Une fuite devant une charge trop lourde à assumer ? Peut-être.

Les bonnes questions seraient-elles :

- Est-ce un phénomène individuel ? Ou un phénomène collectif ?

- Y aurait-il des "origines sociales ET/OU sociétales" justifiant ce comportement ?"

Les arguments et les exemples peuvent progresser selon un ordre chronologique, selon le domaine considéré (moral, politique, économique, juridique, culturel, etc.) ou selon leur nature (caution scientifique, fait d'expérience courante, etc.). L'exemple, tiré de réalités concrètes, sert de simple illustration ou constitue un véritable argument quand il est invoqué comme preuve.

2-5 Les différents types de raisonnement

Le raisonnement inductif part d'observations particulières pour aboutir à une conclusion de portée générale (du particulier au général). Il s'agit donc d'une démarche de type herméneutique, dans laquelle la découverte de la thèse semble contemporaine pour le locuteur et le destinataire.

F2, t23 : *"ah la legion étrangère.*

une fois j'ai vus un documentaire sur ça !

serte que ça parrai facile comme ça!

mais c'est vraiment le contraire; il faut avoir une bonne condition phisique et morale pour surmonter leurs entrainement mais bon...

même si "cha3be el'harrag" la plus part "katlatah e'zzatla we doukhane" ...un algerien tu le met dans une jingle et il s'ensortira

et de ce qu'il sagit des regrets des haraga ...pffff j'ai eu l'occasion de parlé a plusieurs d'entre qui on était refoulés et parmis eux il y avait meme des amis a moi ,j'ai jamais entendu un me dire "c'est bon ma n'welich" tous sans exeption veule revenir."

("cha3be el'harrag" = "le peuple qui s'enfuie" /

" katlatah e'zzatla we doukhane" = " Il meurt de la drogue et du tabac")

A partir de la situation des gens (observation particulière) il leur défend (générale).

Le raisonnement déductif part d'une hypothèse ou d'une idée générale pour en déduire des propositions particulières (du général au particulier). La position adoptée par le locuteur n'est pas du tout la même que dans le raisonnement inductif : il ne s'agit plus d'accompagner le destinataire jusqu'à la découverte de la thèse, mais de se poser en détenteur d'un savoir qui précède la démonstration. Le locuteur adopte une position beaucoup plus magistrale. Dans l'exemple suivant :

F1, t17 : *" Apparament, c'est un métier d'avenir, l'Algérie devrait en faire autant.:mdr:*

Elle le fait mais peut-être que le cabinet noir se fait payer sous la table contrairement au "roi des rois" qui exige que ça soit fait en toute transparence :mdr::mdr::mdr:"

Le locuteur passe d'une idée générale (la relation de l'Algérie avec le métier) pour exposer des propositions particulières (la manière de le faire).

Le raisonnement par analogie procède à une comparaison, avant d'aboutir à une conclusion :

Ce type de raisonnement paraît clairement dans le texte³⁰ du deuxième forum, où le locuteur fait une comparaison entre les émigrés des années 60 et les harragas d'aujourd'hui ("*C'est pas nouveau pour cette société, dans les années 60 des algériens laissez derrières eu leurs femmes et enfants pour allez travaillais en france...*

rien ne change a part que le risque du voyage est plus grand maintenant mais dans les année 60, il y avais le risque de tombe dans les mains bandits pied noire ou harki en france...")

Le raisonnement critique consiste à énoncer les arguments défavorables à une thèse, c'est-à-dire le raisonnement qui vise la personne au lieu de s'appuyer sur la logique.

Le raisonnement concessif consiste à admettre certains arguments de la thèse adverse.

2-6 L'implication de l'émetteur dans l'argumentation

Un texte argumentatif vise à convaincre quelqu'un ou à le persuader. Ce sont 2 intentions qui reposent sur diverses stratégies selon que l'on s'adresse à la raison du destinataire (stratégies pour convaincre) ou que l'on s'adresse à sa sensibilité, son imagination (stratégies pour persuader). Mais les deux démarches ne sont pas exclusives, elles peuvent coexister dans un texte.

Le texte argumentatif reproduit souvent un raisonnement logique. Il est donc parfaitement structuré en paragraphes. On se limite à un paragraphe par argument. La ponctuation est importante : il faut distinguer la thèse, des arguments et des exemples par des points ou des retours à la ligne.

2-6-1 Les stratégies de modalisation

(Modalisation = tout ce qui dans un énoncé précise l'attitude de l'émetteur par rapport à cet énoncé, c'est-à-dire son degré d'adhésion, les nuances qu'il apporte).

a- Feindre l'objectivité : éviter les indices de subjectivité, chercher le terme précis pour donner l'illusion d'un discours scientifique.

F1, t34 : *"avec l'indépendance il y a eu des accord de cota d'immigration entre l'algerie et la france. pas mal de gens qui n'avais pas de travail en algerie, son parti en france dans cette période en laissons derrière eu leurs enfant et femmes.*

maintenant surement qu'il y a plus de danger pour un haraga, et la situation est d'efférente, maintenant c'est des futures sans papier si c'est pas de la nourriture pour crevettes, avant ils avais leurs carte séjours de 3ans, et le seul risque qu'ils avais c'est le banditisme."

b- Divertir : séduire le lecteur en illustrant son propos par des exemples ; l'amuser par l'ironie, la parodie, la satire, en ridiculisant les adversaires.

-F2, t15 : *" ah vous parlez de l'émission c'est vrais qu'on nous a montré que le coté négatif*

Non, walléh ce qui ma fait rire ceux qui parlait si c'est tant que sa mizirya qu'est ce qu'ils attendent pour revenir heiiin ?? yak il l'a dit il n'ont qu'allé a l'ambassade, c'est elle qui payera le retour

pourquoi n'ont ils pas montré les gens qui ont réussi heiiin ??

le jeune de 13ans hrèg en 1990, on l'a pas mis en prison mais il a étudié (je me rappelle plus) et hop on l'a coupé hihiihiii !! "

-f2, t19 : *" Machi tgoul ana tani nehrrag !!!??"*

(On disait moi aussi je part)

c- Émouvoir : mettre ses sentiments en avant, avec lyrisme, pour émouvoir le lecteur à son tour.

f2, t27 : *" Allah yerhamhoum "*

(Que dieu ait pitié de harraga)

2-6-2 Le recours à l'ironie

L'ironie permet de faire comprendre autre chose que ce qui est dit afin de ridiculiser la thèse adverse tout en faisant du lecteur un complice. L'ironie utilise de nombreux procédés :

a- L'antiphrase qui consiste à dire le contraire de ce que l'on pense (procédé le plus fréquent).

F2, t19 : "*Machi tgoul ana tani nehrrag !!!??*"

(On disait moi aussi je part)

b- L'incohérence qui présente comme sérieux un raisonnement manifestement absurde ou contradictoire.

F2, t10 : "*il faut condamné a mort les harraga et donner la liberté, l'immunité et des pension aux terroristes!!! Tell est notre politique!!!!*"

2-6-3 Les indices de subjectivité : marques personnelles de l'émetteur ou modalisateurs.

Ils permettent de renforcer la thèse défendue ou de discréditer la thèse adverse :

-Pour exprimer leurs opinions les interlocuteurs ont employé :

1- Les verbes d'opinion :

Penser (f1, t23 "*Mr Ladoz pense que tu confonds avec le Maroc de Hassan 2 :mdr::mdr*

Croire (f2, t2 "*je crois donc que j'ai rien pigé.*")

2- la tournure impersonnelle :

(F2, t35 "*Il va te falloir réviser tes connaissances historiques en matière de droit international*")

3- les adverbes :

Bien (f2, t38 "*c'est bien de rever,*")

Heureusement (f1, t25 "*Mr Ladoz se souvient (heureusement) de cette époque ;*")

4- les adjectifs appréciatifs :

Très bon (f2, t43 "*très bon article (de plus objectif)*")

5- Le comparatif :

Comme (f2, t43 " libre circulation " dans le sens Sud-Nord, comme Nord-Sud ")

De même (f2, t43 " Et que " l' arrivant ", bénéficie dans le pays d'accueil, des mêmes droits et devoirs, que les indigènes ")

-Pour exprimer une position "pour", ils ont employé:

Bravo+ Cordialement : f2, t42 " Bravo,cela sent le lecteur très attentif,qui analyse et surtout: lit attentivement le texte du début jusqu'à la fin. Cordialement. "

Bravo : f2, t36 " bonjour septentrion. et bravo pour cette analyse tres juste. "

Très bon : f2, t43 " très bon article (de plus objectif) "

C'est certain : f1, t12 " C'est certain que l'europe s'en félicite ! "

Apparemment : f1, t17 " Apparament, c'est un métier d'avenir, l'Algérie devrait en faire autant.:mdr:"

-Pour exprimer une position contre :

F2, t35 " Il va te falloir réviser tes connaissances historiques en matière de droit international"

F1, t23 " Mr Ladoz pense que tu confonds avec le Maroc de Hassan 2 :mdr::mdr: "

-Pour exprimer la réfutation :

F1, t25 " Il faut reconnaître que contrairement à nos voisins ou aux autres états "socialistes", les autorités Algériennes n'ont jamais attenté à la libre circulation de leurs citoyens."

F2, t23 " j'ai jamais entendu un me dire "c'est bon ma n'welich" tous sans exeption veule revenir. " (Il n'a jamais été question de ne plus revenir)

-Pour exprimer leur position nuancée (rappel d'une thèse suivi d'une réfutation) :

F2, t23 " une fois j'ai vus un documentaire sur ça !serte que ça parrai facile comme ça! mais c'est vraiment le contraire; il faut avoir une bonne condition phisique et morale pour surmonter leurs entrainement mais bon..."

F2, t38 " tu penses que ca va etre fait? c'est bien de rever, red bull, mais helas les carottes sont cuites. "

CONCLUSION

Notre étude s'intéressait à l'analyse des interactions écrites asynchrones médiatisées par ordinateur, qui fait appel à un ensemble de théorie et de concept diverse. Nous avons porté notre choix sur un corpus d'interactions extraites des forums de discussion des jeunes algériens francophones.

Dans cette approche, nous avons essayé de cerner, d'une façon analytique, les stratégies argumentatives dans le discours des jeunes algériens en général et l'argumentation conversationnelle en particulier. Pour ce faire, nous avons emprunté le parcours suivant :

Dans la première partie, nous avons essayé de présenter quelques concepts.

Afin de rendre compte à cette préoccupation nous avons en premier délimité les interactions qui ont constitué notre corpus, il a également été question d'identifier les différents composants de ces interactions. Dans un second temps, il a été question d'effectuer une analyse du corpus sur deux plans différents :

Nous avons consacré le premier chapitre de la deuxième partie à l'étude de la structure des interactions et leurs organisations. Nous avons également présenté la notion de la relation argumentative où nous avons présenté quelques connecteurs et opérateurs argumentatifs, et la façon par laquelle intervient chacun de ces éléments pour rendre possible un acte argumentatif.

Et dans le deuxième chapitre de la même partie, nous avons présenté l'argumentation en tant qu'activité qui s'intéresse aux stratégies de discours visant la persuasion ou au mode de raisonnement non formel du langage naturel impliquant un effet sur l'auditoire et aussi aux moyens linguistiques dont dispose le sujet parlant pour orienter son discours par le souci d'atteindre certains objectifs argumentatifs.

Les résultats obtenus ont permis de montrer que les prises de parole, dans nos forums comme dans les interactions face-à-face, sont à l'origine de la domination et ce par le nombre des interventions pour chaque participant : celui qui détient le taux le plus élevé des participants domine.

Les prises de parole varient selon le volume de chaque participation. Cette recherche nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement interactionnel dans des forums de discussion que nous avons choisi d'analyser.

Nous avons abouti à conclure que malgré le caractère anonyme des interactions écrites médiatisées par ordinateur, ainsi qu'en l'absence d'éléments verbaux ou paraverbaux nécessaires à l'expression des affects dans une interaction verbale orale, le public d'internautes ciblés par notre recherche a pu exprimer son opinion par l'utilisation des procédés suivants : les preuves objectives / les preuves subjectives les différents types de raisonnement, les opérateurs et les connecteurs argumentatifs.

Il a été également question de présenter une interprétation des résultats obtenus à la suite de l'analyse du corpus, nous avons pu identifier les différentes caractéristiques des interactions produites sur ces forums. Nous avons proposé une identification des mécanismes qui régissent l'argumentation dans ce type d'interaction médiatisée par ordinateur, comme nous avons proposé les différentes catégories des mots fréquents dans notre corpus.

Finalement, et du fait que la pragmatique linguistique constitue un domaine projectif et illimité de la recherche linguistique, cette étude reste à nos yeux incomplète et pour cela, nous notons que la collusion entre l'argumentation et la conversation sur des forums de discussion nécessite de nouvelles hypothèses autour de l'argumentation et la fonction d'influencer sur la conversation.

Références bibliographiques:

- WATZ LAWICK P., HELMICK-BEAVIN., JACKOBSON D. une logique de la communication, Paris, Ed. du seuil coll. "Points Essais", 1981.
- KERBRAT. ORECHIONI, C(1996). La conversation, 1ère édition Paris, seuil.
- LUSCHER, JEAN. MARS. 1989 "proposition un pré-traitement des unités conversationnelles" In verbun-1989 N° XII. Press universitaires de Nancy. Page 179-192.
- C.K, ORECHIONI. "Les interactions verbales". 1/approche interactionnelles et structures des conversations."Tome:1.Ed.Armand Colin. Troisième édition 1998.
- Cité par IRINA STRIOUKAVA. "L'usage de forum de discussion comme une pratique située dans le cadre d'une FOAD, colloque IUR. Montpellier. P7.17-18 novembre2006.
<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/13/69/PDF/strionkova-IUR2006.pdf>.
Consulté 16/06/2010.
- MOESCHLER.J. Argumentation et conversation: éléments pour une analyse pragmatique du discours. Ed HATIER/DIDIER(2005).
- BENVENISTE: problèmes de linguistique générale, GALLIMARD 1966, T.1, paris.
- ROULET, E. FILLIETTAZ L.ET GROBET. A: un modèle et instrument d'analyse de l'organisation du discours; peter lang 2011. Bern.
- ANSCOMBRE J.C, DUCROT.O: l'argumentation dans la langue, Mardaga 1983. Liège.
- ADAM, Jean-Michel, 1984 (a): Le récit, Presses Universitaires de France, Paris
- ADAM, Jean-Michel, 1984 (b): « Des mots au discours: l'exemple des principaux connecteurs », in Pratiques, no 43, Le sens des mots, 107 - 123
- Dictionnaire d'analyse du discours "Ed. SEUIL (2002 : 318,319)
- La revue "Etudes françaises" Consacrée à Bakhtine(1984: vol.20.n1)
- ANSCOMBRE, Jean-Claude, 1973: « Même le roi de France est sage. Un essai de description sémantique », in Communications, no 20, 40 - 83
- ANSCOMBRE, J.-Cl. et DUCROT, O., 1983: L'argumentation dans la langue, Pierre Mardaga, éditeur, Collection « Philosophie et langage », Bruxelles
- BROCKWAY, Diane, 1982: « Connecteurs pragmatiques et principe de pertinence », in Langages, no 67, 7 - 23
- CARON, Jean, 1978: « Stratégies discursives dans les tests projectifs », in Stratégies discursives, Presses Universitaires de Lyon, 182 - 199

-CULIOLI, Antoine, 1978: « Valeurs modales et opérations énonciatives », in *Le français moderne*, 46-ième année, 4 / 1978, 300 - 318

-DUCROT, Oswald et autres, 1980: *Les mots du discours*, Les Éditions de Minuit, Paris

-MARTIN, Robert, 1985: « Argumentation et sémantique des mondes possibles », in *Revue Internationale de Philosophie*, no 155, Langage, argumentation et pédagogie, 302 - 322

-MOESCHLER, Jacques, 1985: *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Hatier - Crédif

Annexes :

Forum 1

FORUM 1 TEXTE 1

kamel88

11/12/2010, 18h23

101 candidats à l'émigration clandestine ont défilé, jeudi et vendredi, devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'Aïn El Turck. Ces harraga ont été interceptés par les gardes-côtes de la marine nationale, au cours de la seule matinée du mardi dernier, journée de la célébration de la fête religieuse de Mouharem. Nos sources indiquent que les gardes-côtes ont repéré, tôt le matin du mardi, une quinzaine d'embarcations qui se dirigeaient manifestement vers les côtes espagnoles.

Un record encore jamais égalé dans le pays, en termes de nombre de candidats à l'émigration clandestine interceptés au cours d'une seule opération. Vraisemblablement, ils ont exploité ce jour férié, en espérant une baisse de la vigilance, pour prendre la mer séparément sur des embarcations de fortune, à partir de différentes plages, situées sur le territoire de la daïra d'Aïn El Turck.

Les harraga ont, notamment, mis à profit le retour du beau temps, qui s'est manifesté ce jour là, avec une mer calme et une quasi-absence de vent, pour tenter la traversée dans le but évident de rallier les côtes de la péninsule ibérique. Originaires de plusieurs villes du pays, dont la plupart demeure dans les villages côtiers jalonnant le littoral ouest, de différents âges et couches sociales et jouissant d'un niveau d'instruction allant de l'école primaire au secondaire, ils ont avancé deux arguments pour justifier leur tentative. Le chômage et l'absence de véritables débouchés. Ces candidats à l'émigration clandestine ont été ramenés au port d'Oran par les gardes-côtes avant d'être conduits par les éléments de la brigade de gendarmerie et de la sûreté de police conformément à la compétence territoriale du lieu du délit.

L'annonce faisant état de leur présentation devant le parquet, s'est répandue comme une traînée de poudre parmi la population de la daïra d'Aïn El Turck. Des grappes de personnes, parents et proches des harraga, se sont regroupées sur les abords du tribunal pour s'enquérir des résultats des auditions. Nombre d'entre eux espéraient que leurs siens bénéficieraient d'une liberté provisoire en attendant leur comparution. Notons que le procès de ces 101 harraga se tiendra lundi prochain devant ce même tribunal. Selon le nouveau code de procédure pénale, les récidivistes encourent des peines de prison ferme.

FORUM 1 TEXTE 2

Ladoz

11/12/2010, 20h22

Juste une question destinée auxdroitdelhommistes :

De quel droit le gouvernement se permet d'arrêter des Algériens qui se trouvent dans les eaux territoriales Algériennes?

Cabinet noir , Makhzen même combat , même larbinisme :crazy:

FORUM 1 TEXTE 3

Zombretto

11/12/2010, 20h24

Juste une question destinée auxdroitdelhommistes :

De quel droit le gouvernement se permet d'arrêter des Algériens qui se trouvent dans les eaux territoriales Algériennes?

Cabinet noir , Makhzen même combat , même larbinisme :crazy:

Les 101

... dalmatiens

... étaient mieux traites

FORUM 1 TEXTE 4

Ladoz

11/12/2010, 20h31

Les 101

... dalmatiens

... étaient mieux traites:mdr::mdr::mdr::mdr:

FORUM 1 TEXTE 5

ADHAR

11/12/2010, 21h14

Juste une question destinée auxdroitdelhommistes :

De quel droit le gouvernement se permet d'arrêter des Algériens qui se trouvent dans les eaux territoriales Algériennes?

Cabinet noir , Makhzen même combat , même larbinisme :crazy:

Il ne pouvait pas les arrêter dans des eaux internationales!

FORUM 1 TEXTE 6

yasmi

11/12/2010, 22h26

Même s'ils avaient été dans les eaux internationales je doute que les pays européens s'en offusquent. au contraire ils ont du féliciter l'Algérie.

La prochaine fois, il faut qu'ils passent par la Lybie Khaddafi les laissera s'en aller.

FORUM 1 TEXTE 7

kamel88

11/12/2010, 23h40

Juste une question destinée auxdroitdelhommistes :

De quel droit le gouvernement se permet d'arrêter des Algériens qui se trouvent dans les eaux territoriales Algériennes?

Cabinet noir , Makhzen même combat , même larbinisme :crazy:

C'est vrai que ca pouvait être qu'une gigantéstque partie de pêche improvisé :confused:

FORUM 1 TEXTE 8

kamel88

11/12/2010, 23h41

Les 101

... dalmatiens

... étaient mieux traités

:(:mdr: :mdr: :mdr:

FORUM 1 TEXTE 9

Ladoz

12/12/2010, 10h43

Même s'ils avaient été dans les eaux internationales je doute que les pays européens s'en offusquent. au contraire ils ont du féliciter l'Algérie.

La prochaine fois, il faut qu'ils passent par la Lybie Khaddafi les laissera s'en aller.

Dans les eaux internationales il aurait été question de "piraterie" et les "marins Algériens"

impliqués risqueraient carrémentLA HAYE .

Les occidentaux (les autorités) savent fermer les yeux quand ça les arrange :crazy::crazy:

Mais des juges honnêtes ,ils en ont et un jour ou l'autre les forces navales Algériennes, Tunisiennes, Libyennes et Marocaines pourraient avoir quelques surprises :cool:

FORUM 1 TEXTE 10

Minautoro

12/12/2010, 12h07

Et dire que dieu a créé la terre pour tout le monde,et nous,les hommes,nous la limitons...
Les 101 dalmatiens bigmdr ça fait rire mais il faut pleurer en même temps :(

FORUM 1 TEXTE 11

ADHAR

12/12/2010, 12h09

Même s'ils avaient été dans les eaux internationales je doute que les pays européens s'en offusquent. au contraire ils ont du féliciter l'Algérie.

La prochaine fois, il faut qu'ils passent par la Lybie Khaddafi les laissera s'en aller.

C'est certain que l'europe s'en félicite !

Quand a khadafi, il a signé , moyennant finance, un accord avec l'europe pour empêcher les harragas de passer par chez lui.

FORUM 1 TEXTE 12

yasmi

12/12/2010, 13h46

C'est certain que l'europe s'en félicite !

Quand a khadafi, il a signé , moyennant finance, un accord avec l'europe pour empêcher les harragas de passer par chez lui.

Je sais que Khadaffi fait du chantage aux européens mais je ne sais pas si l'UE a vraiment accepté ce deal sinon d'autres pays africains demanderont la même chose.

FORUM 1 TEXTE 13

MARCEL

12/12/2010, 15h23

Je sais que Khadaffi fait du chantage aux européens mais je ne sais pas si l'UE a vraiment accepté ce deal sinon d'autres pays africains demanderont la même chose. Il le fait avec l'Italie où il est leCaïd grace à ses actions.

FORUM 1 TEXTE 14

Ladoz

12/12/2010, 15h59

Je sais que Khadaffi fait du chantage aux européens mais je ne sais pas si l'UE a vraiment accepté ce deal sinon d'autres pays africains demanderont la même chose. L'UE va d'abord négocier à la baisse ce montant mais finira par accepter :mdr::mdr: Kadhafi fera le sale boulot à la place des politiciens Européens et ne le fera pas gratuitement .

FORUM 1 TEXTE 15

yasmi

12/12/2010, 21h46

L'UE va d'abord négocier à la baisse ce montant mais finira par accepter :mdr::mdr: Kadhafi fera le sale boulot à la place des politiciens Européens et ne le fera pas gratuitement . Apparament, c'est un métier d'avenir, l'Algérie devrait en faire autant.:mdr:

FORUM 1 TEXTE 16

kamel88

12/12/2010, 22h01

Le pays de Kadhafi est strictement verouillé et peu de tentative de harraga s'y éfféctue, si il demande de faire une rallonge c'est surtout pour faire du biz.

FORUM 1 TEXTE 17

Ladoz

13/12/2010, 10h08

Apparament, c'est un métier d'avenir, l'Algérie devrait en faire autant.:mdr:
Elle le fait mais peut-être que le cabinet noir se fait payer sous la table contrairement au "roi des rois" qui exige que ça soit fait en toute transparence :mdr::mdr::mdr:

FORUM 1 TEXTE 18

Ladoz

13/12/2010, 10h09

Le pays de Kadhafi est strictement verouillé et peu de tentative de harraga s'y éfféctue, si il demande de faire une rallonge c'est surtout pour faire du biz.
Les Libyens ne versent jamais (sauf des cas particuliers) dans la harga .
Ils ont des visas Schengen plus facilement que les Algériens ou les Marocains .

FORUM 1 TEXTE 19

ADHAR

13/12/2010, 13h44

Les Libyens ne versent jamais (sauf des cas particuliers) dans la harga .
Ils ont des visas Schengen plus facilement que les Algériens ou les Marocains .
as tu des preuves de ce que tu racontes
ou , comme d'habitude, tu parles par pseudo conviction?

FORUM 1 TEXTE 20

ADHAR

13/12/2010, 13h45

Elle le fait mais peut-être que le cabinet noir se fait payer sous la table contrairement au "roi des rois" qui exige que ça soit fait en toute transparence :mdr::mdr::mdr:
ils ont trop de sous pour ça !

FORUM 1 TEXTE 21

kamel88

13/12/2010, 14h22

Les Libyens ne versent jamais (sauf des cas particuliers) dans la harga .
Ils ont des visas Schengen plus facilement que les Algériens ou les Marocains .
Ouais comme au temps de feu Boumédiène, sauf que pour les Algériens c'était un problème de passeport, comme c'est le cas pour les Libyens en ce moment.

FORUM 1 TEXTE 22

Ladoz

13/12/2010, 15h31

as tu des preuves de ce que tu racontes
ou , comme d'habitude, tu parles par pseudo conviction?
C'est une réalité , une vérité !!!!
Les Clandos, à partir de Libye , sont soit Algériens , soit Égyptiens soit d'Afrique subsaharienne .

FORUM 1 TEXTE 23

Ladoz

13/12/2010, 15h32

Ouais comme au temps de feu Boumédiène, sauf que pour les Algériens c'était un problème de passeport, comme c'est le cas pour les Libyens en ce moment.
Du temps de Boumédiène tout le monde avait son passeport !!!
Mr Ladoz pense que tu confonds avec le Maroc de Hassan 2 :mdr::mdr:

FORUM 1 TEXTE 24

kamel88

13/12/2010, 15h42

Du temps de Boumédiène tout le monde avait son passeport !!!
Mr Ladoz pense que tu confonds avec le Maroc de Hassan 2 :mdr::mdr:

Tout le monde? Pas si sure, tout le monde serait parti Mr Ladoz car à l'époque point de "visa" le "sésame" était donc "le passeport", et il y'a eu meme à un moment un appel de feu Boumédienne pour le rappel de ceux qui avait quitter l'Algérie et n'était plus revenue..

FORUM 1 TEXTE 25

Ladoz

13/12/2010, 15h48

Tout le monde? Pas si sure, tout le monde serait parti Mr Ladoz car à l'époque point de "visa" le "sésame" était donc "le passeport", et il y'a eu meme à un moment un appel de feu Boumédienne pour le rappel de ceux qui avait quitter l'Algérie et n'était plus revenue..

Mr Ladoz se souvient (heureusement) de cette époque ;)

Les passeports étaient donnés à tout le monde sauf aux personnes ayant un casier judiciaire non-vierge .

Les autorisations de sortie étaient tout aussi facilement obtenues sur la présentation d'un simple certificat médical de complaisance.

Il faut reconnaître que contrairement à nos voisins ou aux autres états "socialistes", les autorités Algériennes n'ont jamais attenté à la libre circulation de leurs citoyens .

Les Algériens faisaient le va-et-vient entre les 2 rives et rares étaient ceux qui ne rentraient pas au bled ;)

FORUM 1 TEXTE 26

kamel88

13/12/2010, 15h54

Mr Ladoz se souvient (heureusement) de cette époque ;)

Les passeports étaient donnés à tout le monde sauf aux personnes ayant un casier judiciaire non-vierge .

Les autorisations de sortie étaient tout aussi facilement obtenues sur la présentation d'un simple certificat médical de complaisance.

Il faut reconnaître que contrairement à nos voisins ou aux autres états "socialistes", les autorités Algériennes n'ont jamais attenté à la libre circulation de leurs citoyens .

Les Algériens faisaient le va-et-vient entre les 2 rives et rares étaient ceux qui ne rentraient pas au bled ;)

Si Mr Ladoz se souvient très bien de cette époque, alors je n'ai rien à ajouté ;)

FORUM 1 TEXTE 27

Ladoz

13/12/2010, 15h56

Si Mr Ladoz se souvient très bien de cette époque, alors je n'ai rien à ajouté ;)

Mr Ladoz avait son passeport alors que c'était juste un enfant

Les gens n'avaient pas cette idée de partir même si la vie était plus dure que maintenant ,
pourquoi?

Mr Ladoz ne saurait répondre :mdr::mdr:

FORUM 1 TEXTE 28

kamel88

13/12/2010, 16h00

Mr Ladoz avait son passeport alors que c'était juste un enfant !!!

Les gens n'avaient pas cette idée de partir même si la vie était plus dure que maintenant ,
pourquoi?

Mr Ladoz ne saurait répondre :mdr::mdr:

Un mot qu'on appelé à l'époque patriotisme, et houb al watan..

Forum 2

FORUM 2 TEXTE 1

de Djazz le 05 Mar 2008, 08:07

CONDAMNÉS À 6 MOIS DE PRISON AVEC SURSIS
LES 32 HARRAGA JUGÉS REGRETTENT LEUR ACTE



FORUM 2 TEXTE 2

▣ de Petite fée le 05 Mar 2008, 11:45

J'ai même pas esquissé un sourire, je crois donc que j'ai rien pigé.

Euhh s'plications ? 😞

FORUM 2 TEXTE 3

▣ de netsba le 05 Mar 2008, 12:52

on a été mené en bateau est une expression française pour dire que on s'est fait avoir et dans l'autre sens on est aller sur notre embarcation en mère.

FORUM 2 TEXTE 4

▣ de raniarania le 05 Mar 2008, 13:58

🤪🤪🤪!! piuuuf msakin !! je crois que le juge le savit hein 😏

FORUM 2 TEXTE 5

▣ de mirindou le 05 Mar 2008, 14:08

maintenant les haraga risquent la prison et les amendes pour leurs actes (tant mieu car ils mettent leurs vie en danger).... j'esper que ca ne va pas créés encore d'autre qui rejetes la sociétés qui vont choisir la montagne.....

mais moi ce qui m'intrigue et je comprend pas, c'est les gens retournes après un séjour en Europe (comme ont dit Habtouhoum)...ses gens la, aussi risque la prison...de qu'elle droit, et qu'elle le mal qu'il ont fait.

il faut jamais oublier que la cause de ca, n'est rien que des pressions européennes

FORUM 2 TEXTE 6

▣ de Djazz le 05 Mar 2008, 14:30

Petite fée a écrit:J'ai même pas esquissé un sourire, je crois donc que j'ai rien pigé.

Euhh s'plications ? 😞

Actualités : 32 D'ENTRE EUX ONT ÉTÉ JUGÉS HIER PAR LE TRIBUNAL D'ALGER

Paroles de harraga

Le procès, qui a duré une quarantaine de minutes, était riche en enseignements. La détresse se

lisait sur les 32 harraga poursuivis pour infraction à l'article 545 du code maritime portant immigration clandestine.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - «Je suis au chômage depuis plusieurs années, et l'état de santé de mon père est grave. A Boumadfâa et à Aïn-Defla, il n'y a ni travail, ni logement. Toutes les entreprises ont baissé rideau. Il n'y a aucune activité créatrice d'emplois. Les jeunes de mon âge sont au chômage. On ne dispose de rien. C'est pour cela que j'ai pris la décision de traverser la mer et d'aller chercher du travail en Espagne pour aider ma famille. Croyez-moi Madame la présidente, que si le minimum de conditions de vie existait dans notre région, je n'aurais jamais pris le large au risque de périr en haute mer.» L'émotion était à son comble, hier, au niveau de la salle d'audiences du tribunal correctionnel de Sidi- M'hamed. Le témoignage de Djelloul, l'un des 32 harragas repêchés samedi dernier par les gardes-côtes, a provoqué une immense émotion parmi l'assistance. Le procès, qui a duré une quarantaine de minutes, était riche en enseignements. La détresse se lisait sur les 32 harragas poursuivis pour infraction à l'article 545 du code maritime portant immigration clandestine. Ainsi, en voulant rejoindre l'Espagne, «pour trouver du travail, aider nos familles et se marier après», ils se sont retrouvés une semaine après leur «embarquement » au niveau du tribunal correctionnel de Sidi- M'hamed. Mais avant «d'accoster » à la rue Abane- Ramdane, ils ont transité par la prison de Serkadji où ils ont été placés sous mandat de dépôt pour être jugés aujourd'hui. Tard dans la soirée, ils ont été condamnés à six mois de prison avec sursis, alors que le représentant du ministère public a requis contre eux une année de prison ferme et 20 000 DA d'amende. Toutefois, les 32 jeunes, dont la moyenne d'âge ne dépasse pas la trentaine, ne doivent leur salut qu'aux gardes-côtes de l'ANP qui les ont repêchés d'une mort certaine.

«Je suis au chômage, il n'y a pas de travail dans ma région»

Sur les 32 harragas, 28 sont originaires de Mostaganem. Les quatre autres, dont un mineur, sont natifs de la localité de Boumadfâa, dans la wilaya de Aïn-Defla. Ils se connaissent et certains sont tous cousins ou frères. La veille de leur «voyage» maritime, ils se sont donné rendez-vous près d'une plage à Mostaganem. Les quatre jeunes originaires de Aïn-Defla étaient quant à eux sur les lieux depuis une semaine. Les «formalités» avant l'embarquement ont eu lieu deux heures avant de prendre le large. Pour cela, ils doivent déboursier pour chacun d'entre eux entre 80 000 et 100 000 DA. En contrepartie, on met à leur disposition trois embarcations de fortune. «A qui vous avez remis l'argent ?» demande la présidente du tribunal à Djelloul. «C'est à quelqu'un qui était sur place et que je ne connais pas. Je lui ai remis 100 000 DA.» «Et pourquoi, vous voulez partir en Espagne ?» lui demande de nouveau la magistrate. «Je suis au chômage. Il n'y a pas de travail dans ma région. Allah ghallab,

madame. Je veux aider ma famille. A Boumadfaâ, il n' y a pas de travail et toutes les sociétés ont fermé.» La juge, avec son accent oranais, repose la même question à Benaïssa. Ce dernier exerce le métier de soudeur dans une localité déshéritée située dans la wilaya de Mostaganem. «Nous aimons notre pays Madame la juge, mais il n' y a pas de travail. On veut bien rester chez nous avec nos parents, mais Allah ghallab (c'est le destin), c'est plus fort pour moi. Je suis obligé de trouver du travail. Je suis soudeur de formation, mais je n'ai pas trouvé de boulot.» Le témoignage poignant de Benaïssa a bouleversé l'assistance. Certains, très sensibles avaient les larmes aux yeux. D'autres à l'image de la juge ont préféré baisser la tête. «Qu'on nous donne du travail et je resterai dans mon pays»

La présidente du tribunal voulait connaître davantage les raisons qui ont poussé les 32 harragas à s'embarquer dans cette aventure ainsi que l'identité de la personne qui a mis à leur disposition les trois embarcations. En somme, celui qui perçut plus de quatre millions de dinars pour envoyer les 32 jeunes en haute mer. Point de réponse sur la question. Djelloul, Benaïssa, Laïd, ou Kadour et tant d'autres déclarent ne pas connaître le passeur. «J'étais dans le besoin. Je voulais partir avec mon frère en Espagne pour assurer notre avenir. C'est pour gagner de l'argent et rien d'autre Madame la juge.» «Si j'avais trouvé du travail dans mon pays, je n'aurais pas pris le risque de partir.» Des propos qui reviennent dans la bouche des trente-deux mis en cause. «Qu'on nous donne du travail, Wallah (je te le jure), je resterai dans mon pays. Je ne le referai plus jamais.» De nouveau, l'assistance est tenue en haleine. Les débats s'accélérent et le mystère du passeur n'est toujours pas élucidé. Vraisemblablement, la présidente du tribunal veut atteindre son objectif : celui d'identifier l'organisateur de cette tentative d'immigration clandestine et par voie de conséquence le réseau en question. «Vous avez remis de l'argent à quelqu'un que vous ne connaissez même pas et puis on vous a embarqué sans savoir quel sera votre devenir», s'est interrogé, pour la énième fois, la juge. Belhadj, la trentaine, chômeur, en prenant la parole, il donna l'impression qu'il est le plus sage du groupe. Il déclare : «Madame la juge, tous ici que nous sommes nous n'avons ni travail ni conditions de vie adéquate. Ici, à Alger, les jeunes peuvent bouger, mais pas dans notre région. Certains ont payé beaucoup d'argent pour partir en Espagne dans le seul but de fuir la misère et trouver du travail. C'est uniquement cela. Si on trouve du travail, man â oudtch !» suppliant la présidente du tribunal correctionnel, lorsqu'elle leur donne la parole pour une dernière fois. «Inchallah, vous allez trouver du travail, mais j'espère que c'est la dernière fois que vous faites ce genre de chose», conclut la présidente qui après délibération sur place, condamne les 32 harragas à six mois de prison avec sursis, à leur grande joie.

A. B.

Le Soir d'Algerie du 04/03/08

FORUM 2 TEXTE 7

de Djazz le 05 Mar 2008, 14:37



Ils sont des « milliers », selon la LAADH, à croupir dans les prisons

Des harraga internés en Libye et en Tunisie

Selon la Ligue de la défense des droits de l'homme (LADDH), des milliers de jeunes harraga ont été interceptés au large et conduits tout droit vers des centres d'internement en Libye ou vers des prisons tunisiennes.

C'est une révélation fracassante qu'a faite hier Kamel Daoud, membre du bureau exécutif de la Ligue de la défense des droits de l'homme (LADDH). « Des milliers » de harraga algériens échouent dans des prisons et des centres d'internement en Libye et en Tunisie. Dans une conférence de presse animée hier, ce militant des droits de l'homme a rendu compte à la presse nationale et à l'opinion publique des résultats d'une enquête qu'il a menée sur toute la côte est du pays, notamment à Annaba. Il en ressort, d'après lui, que des milliers de jeunes harraga ont été interceptés au large et furent conduits tout droit vers des centres d'internement en Libye ou vers des prisons tunisiennes pour les plus « chanceux ». L'orateur, qui annonce la mise sur pied d'un comité national des disparus, de la mer cette fois, attire l'attention des autorités sur la « gravité » de la situation, mais aussi sur le profond désarroi de ces « centaines » de familles qui n'ont plus de nouvelles de leurs enfants. « Ça chauffe vraiment à Annaba ! », affirme Kamel Daoud qui révèle que beaucoup de familles veulent aller directement voir les autorités tunisiennes et libyennes pour demander des nouvelles de leurs enfants « officiellement portés disparus ». L'inquiétude de ces familles est d'autant plus grande que 64

ressortissants marocains — harraga également — auraient été « enterrés sous X dans une fosse commune ». Kamel Daoud pointe du doigt les autorités libyennes surtout coupables de faire « le sale boulot » au profit de l'Union européenne. Le dispositif de lutte contre l'immigration clandestine mis au point par l'Union européenne met à la disposition de la Libye tous les moyens matériels et logistiques (frégates, hélicoptères...) pour « pêcher » les harraga au large. Une fois interceptés avant d'atteindre les côtes italiennes ou espagnoles, les harraga sont conduits directement vers des centres d'internement également financés par l'Union européenne au pays de Kadhafi. Puis, c'est le silence jusqu'à ce que mort s'ensuive... Voilà résumé le travail des Libyens chargés par l'UE de « cueillir » des jeunes Algériens en mer avant de les jeter dans des centres de rétention dont ils n'en sortiront probablement plus jamais...

L'arme fatale de l'UE pour Kadhafi

Il est vrai que le pays de Mouammar Al Kadhafi est redevenu, comme par enchantement, fréquentable aux yeux des dirigeants européens qui lui offrent même des centrales nucléaires... Et ce travail de piraterie est fait plus humainement, plutôt moins dramatiquement par les gardes-côtes tunisiens, d'après l'enquête de la LADDH. Ces derniers immobilisent les harraga au large et leur extorquent 100 euros chacun puis leur donnent le choix de continuer l'aventure vers la Sardaigne ou alors les raccompagner en Tunisie. Mais malheur à ceux qui font le choix de rejoindre le pays de Ben Ali. Ils sont directement conduits vers... les prisons. Pour ces derniers, c'est le rêve qui vire au cauchemar. Leurs familles, elles, subissent un drame de ne pas savoir où sont-ils, explique Kamel Daoud, soutenant que quasiment toutes les wilayas de l'Est disposent d'un quota de harraga. « De Annaba jusqu'à El Kala, presque toutes les familles sont touchées par le phénomène », affirme-t-il se basant sur une enquête sur le terrain effectuée par le comité des disparus. Les dirigeants de la LADDH, à leur tête son président, maître Mustapha Bouchachi et maître Ali Yahia Abdenour, se sont relayés pour dénoncer le « silence » des autorités face à ce phénomène. « Ce sont des citoyens algériens, l'Etat se doit de les protéger », s'écrie maître Ali Yahia. Et à Kamel Daoud d'asséner : « On doit avoir honte du phénomène de harraga pour un pays qui amasse des pétrodollars ! »

Hassan Moali

El Watan du 04/03/08

FORUM 2 TEXTE 8

▣ de mirindou le 05 Mar 2008, 14:49

il doivent comprendre que si c'est pas la noyade, c'est la torture et l'humiliation dans les prison des tunisiens et du kadafi....et il ne y'a ni président ni état qui va les cherches ou les défendre

FORUM 2 TEXTE 9

▣ de Petite fée le 05 Mar 2008, 17:43

Ah merci Nestba et Djazz 😊

FORUM 2 TEXTE 10

▣ de sur ma vie le 05 Mar 2008, 19:33

Un vol a destination de Casablanca a été retardé de plus de quatre heures mercredi à l'aéroport de Roissy après que des passagers se sont opposés à l'expulsion de quatre sans-papiers embarqués, a-t-on appris auprès de membres du réseau éducation sans frontière (RESF). Source : <http://www.angop.ao/noticia-f.asp?ID=598903>

Le Gabon a protesté lundi contre la récente reconduite aux frontières françaises de deux de ses ressortissants et menace « d'appliquer la réciprocité » aux ressortissants français au Gabon, dans une déclaration du ministère des Affaires étrangères.

Affairesetrangresgabon—————

Le ministère des Affaires étrangères de Libreville a fait part à Paris de sa « stupeur » et de son « indignation », menaçant des ressortissants français d'être expulsés du Gabon

Le gouvernement français condamne vigoureusement l'immigration clandestine avec le plus souvent de lourdes représailles contre les immigrés illégaux. De la sorte, il entend lutter contre le recours illégal à la main d'œuvre des sans papiers, d'où l'inquiétude, voire le dilemme des entreprises qui se montrent plutôt favorablement à leur régularisation

TF1 - Expulsion: Du sursis pour le petit algérien malade

TF1 JT20h 14/02/2008

"Malade de la lune", Walid pourrait repartir en Algérie

A Marseille, la polémique grandit autour de l'expulsion éventuelle d'un enfant algérien atteint d'une maladie rare. Un collectif s'est créé pour le soutenir.

[http://videos.tf1.fr/video/news/france/ ... erie-.html](http://videos.tf1.fr/video/news/france/...erie-.html)

vendredi 15 février 2008.

Dépêche de Kabylie : Dans la gueule du loup

Ils sont partis, ils sont tous là, ici en France, patrie des droits de l'homme, du moins de ceux qui répondent à un profil bien précis. Partir ne suffit plus pour s'en sortir, après le départ il faut déjà arriver à bon port



FORUM 2 TEXTE 11

▣ de Djazz le 12 Mar 2008, 07:49

Détenus en libye

Kadhafi gracie 52 Algériens

Par :Rédaction de Liberte

Le calvaire des Algériens détenus en Libye, des harragas pour la plupart, semble avoir connu son épilogue grâce à l'intervention directe du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a répondu ainsi à l'appel du président de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme Farouk Ksentini. Celui-ci avait, en effet, saisi le chef de l'État sur ce dossier après les plaintes des familles de ces jeunes. La médiation du Président Bouteflika se serait soldée par la libération de 52 personnes qui ont été graciées par le président Mouammar Al-Kadhafi.

C'est du moins ce que nous avons appris hier auprès de la Commission Ksentini. Ce premier contingent fait partie de ces centaines de jeunes qui ont tenté, à un moment ou à un autre, d'atteindre le sol italien à partir des côtes libyennes, mais sans y parvenir. Beaucoup, en effet, échouent pour diverses raisons de gagner leur destination et se retrouvent entre les mailles des filets des services de sécurité libyens qui n'hésitent pas à leur faire subir les pires sévices. Récemment, un rapport confidentiel de l'agence européenne Frontex pour la sécurité et les frontières extérieures de l'UE consacré à un plan de coopération avec la Libye, indique que

“53 842 immigrants ont été arrêtés et déportés en Libye en 2006 et plus de 60 000 migrants et réfugiés, de différentes nationalités, étaient détenus dans les prisons libyennes en mai 2007”. Et parmi eux beaucoup d’Algériens. Si aujourd’hui l’intervention du président de la République a pu aboutir à la mise en liberté de cette cinquantaine de jeunes, elle ne peut qu’être saluée, il est loisible de s’interroger sur le sort des autres personnes toujours incarcérées dans les geôles libyennes.

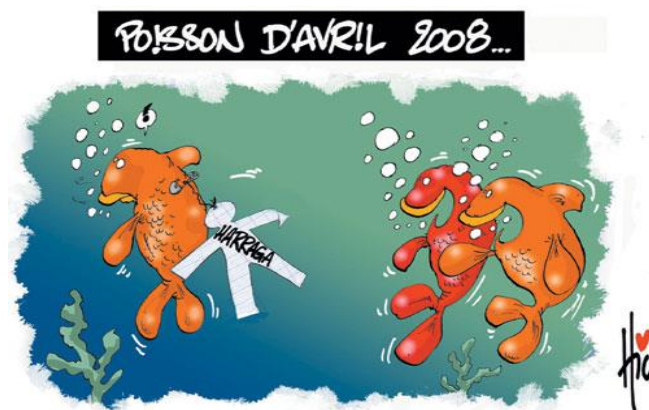
FORUM 2 TEXTE 12

▣ de dziri le 12 Mar 2008, 11:02

Dieu te le rendra , Maamar kadhafi.

FORUM 2 TEXTE 13

▣ de Djazz le 01 Avr 2008, 07:37



il faut condané a mort les harraga et donner la liberté, l'immunité et des pension aux terroristes !!! tel est notre politique !!!!

FORUM 2 TEXTE 14

▣ de Cell le 06 Avr 2008, 20:59

Mon voisin m'a dit que l'émission diffusé avant hier soir sur Entv au sujet des harraga comportait quand meme quelques anguilles.. d'après lui (voisin) qui habitait près de chez eux à Sananes (Oran), ils sont au maximum 5 membres et pas 8 ! ..et son frère, celui du jeune à la casquette, il a été récemment libéré et qui a écopé 5 ans de prison a cause d'une affaire d'homicide involontaire... je ne sais pas..

FORUM 2 TEXTE 15

▣ de Pipouche le 07 Avr 2008, 16:18

ah vous parlez de l'émission c'est vrais qu'on nous a montré que le coté négatif
Non, walléh ce qui ma fait rire ceux qui parlait si c'est tant que sa mizirya qu'est ce qu'ils
attendent pour revenir 😊 heiiin ?? yak il l'a dit il n'ont qu'allé a l'ambassade, c'est elle qui
payera le retour 🇩🇿
pourquoi n'ont ils pas montré les gens qui ont réussi heiin ??
le jeune de 13ans hrèg en 1990, on l'a pas mis en prison mais il a étudié (je me rappelle
plus) et hop on l'a coupé hihiihiii !!

Za3ma l'émission c'est pour cassé le morale de ceux qui veulent yahargou !!

FORUM 2 TEXTE 16

▣ de Djazz le 08 Avr 2008, 07:33



FORUM 2 TEXTE 17

de Pipouche le 09 Avr 2008, 17:26



FORUM 2 TEXTE 18

de Djazz le 19 Avr 2008, 22:09



FORUM 2 TEXTE 19

de plume le 20 Avr 2008, 16:23

Machi tgoul ana tani nehrrag !!!??

Je parlais avec un type, et en pleine discussion, j'ai cité que mes frères se trouvent hors pays ...

et tout de suite il s'exclame : HaRRaga ??? 😊😞

pff.

FORUM 2 TEXTE 20

▣ de Pipouche le 20 Avr 2008, 17:44

plume a écrit: Machi tgoul ana tani nehrrag !!!??

Je parlais avec un type, et en pleine discussion, j'ai cité que mes frères se trouvent hors pays ...

et tout de suite il s'exclame : HaRRaga ??? 😊😊

pff.

ça se voit qu'il est du forum...

FORUM 2 TEXTE 21

▣ de Djazz le 11 Mai 2008, 13:24

Le ministère de la défense Français a donné un accord de principe

Des Haragas déposent des dossiers pour rejoindre la légion étrangère

Le ministère de la Défense Nationale a accepté les demandes de trois jeunes de la ville d'Annaba, pour rejoindre la légion militaire étrangère. Ces derniers ont déposé leurs dossiers et demandes de participation aux tests de sélection, organisés, chaque année, par l'unité militaire d'Aubagne, au Sud de Marseille.

Parmi les postulants figure des candidats à l'immigration clandestine et d'autres personnes dont les demandes de visa ont été refusées par les autorités Françaises, apprend-on de sources fiables.

Les mêmes sources ont ajouté que ces jeunes, âgés entre 24 et 35 ans, ont choisi cette option après avoir été en contact avec des immigrés et des chefs de réseaux d'immigration clandestine. Ces derniers tentent ainsi, par ce moyen, d'atteindre l'autre rive de la méditerranée.

Ces nouveaux candidats à la légion étrangère, ont reçu des informations exactes, de manière légale, pour rejoindre ses rangs.

Nos sources ont ajouté que ces jeunes veulent immigrer à n'importe quel prix, sans prendre conscience de ce qui les attend une fois là bas. Ils ne sont pas conscients de la difficulté des entraînements et manœuvres, en plus de la participation dans des opérations militaires dans les zones de conflits internationales, tels qu'Afghanistan, le Tchad, le Kosovo, et la République

d'Afrique Centrale.

A rappeler que certains jeunes de la ville de Annaba ont déjà rejoint les unités de la légion étrangère durant les années 90, et qu'ils ont même pris part à des guerres.

El Khabar

FORUM 2 TEXTE 22

de Djazz le 27 Mai 2008, 08:49



De jeunes algériens découvrent le nouvel Eldorado

Ils veulent s'engager dans la Légion étrangère

Ils sont d'Alger, de Annaba, de Guelma, de Constantine, de Skikda, d'El Tarf, de Souk

Ahras... à s'échanger l'adresse du site internet officiel de recrutement de la Légion étrangère.

D'un simple clic, le rêve s'entame et s'installe dans les esprits à la lecture de l'offre présentée pour le recrutement dans ce corps militaire sans qu'aucune condition, hormis physique, ne soit exigée, y compris celle inhérente au niveau d'instruction. « Quelles que soient votre origine, votre religion, votre nationalité. Quels que soient vos diplômes et niveau scolaire.

Quelle que soit votre situation familiale ou professionnelle, la Légion étrangère vous offre une nouvelle chance pour une nouvelle vie », peuvent lire les jeunes Algériens sur le site d'accueil de la Légion étrangère. C'est la juste mesure d'autant plus qu'ils seront blanchis et nourris comme légionnaires, jusqu'au grade de caporal inclus, soit 2 à 4 ans. Pour eux, c'est un palliatif des risques que représente la tentative souvent périlleuse des harraga. Aucun obstacle donc à franchir si ce n'est celui du visa. Là encore, une facilité tacite est de mise. Il suffit de présenter un dossier dans lequel le candidat affiche l'ambition d'être sous le drapeau de la Légion française, être programmé au test, avoir plus de 17 ans et moins de 40 ans et un billet

aller-retour (le retour est prévu en cas de non-admission) et le tour est joué. Muni d'un visa, les jeunes candidats iront subir les épreuves dans l'un des deux centres de présélection d'Aubagne ou de Paris. Pour « les chanceux », ils iront rejoindre l'un des onze régiments comptant globalement 7700 hommes engagés dans les rangs de la Légion étrangère et issus de 136 nationalités dont celles représentant les pays du Maghreb. Après formation selon la spécialité, les recrues seront affectées dans différents pays marqués par des conflits militaires tels le Kosovo, la République de Côte d'Ivoire, l'Indonésie, l'Afghanistan, la République de Centrafrique, le Liban, le Tchad ou Haïti avec un salaire de départ de 1043 euros. Les plus veinards assureront des missions intérieures telles que celles de Vigipirate, d'assistance aux populations sinistrées, etc. « J'ai été à Aubagne pour y subir le test de logique ne faisant appel à aucune connaissance scolaire, une visite médicale approfondie, des épreuves sportives, des entretiens de motivation et de sécurité ainsi que des tests de personnalité. Malheureusement, je n'étais pas concluant sur le plan physique, car je présentais une défaillance cardiaque que je viens de découvrir. Mon frère moins âgé que moi a, quant à lui, été retenu. Autant d'ailleurs que plusieurs Algériens et Marocains qui ont subi des épreuves concluantes. Ils sont plusieurs dizaines de jeunes candidats qui se disent être des diplômés, mais en chômage. D'ailleurs, je leur souhaite une bonne chance », avouera R. Mohamed, un jeune de 35 ans, habitant la cité populaire Didouche Mourad de Annaba. Cependant, leur mission n'est pas une sinécure. Les jeunes Algériens courent un risque mortel tant qu'ils auront à servir la France là où elle est présente, notamment dans ses anciennes colonies.

M. F. Gaïdi

El Watan

FORUM 2 TEXTE 23

de mehtadel le 28 Mai 2008, 00:00

ah la legion étrangère.

une fois j'ai vus un documentaire sur ça !

serte que ça parrai facile comme ça!

mais c'est vraiment le contraire; il faut avoir une bonne condition phisique et morale pour surmonter leurs entrainement mais bon...

même si "cha3be el'harrag" la plus part "katlatah e'zzatla we doukhane" ...un algerien tu le met dans une jingle et il s'ensortira 😊

et de ce qu'il sagit des regrets des haraga ...pffff j'ai eu l'occasion de parlé a plusieurs d'entre qui on était refoulés et parmis eux il y avait meme des amis a moi ,j'ai jamais entendu un me dire "c'est bon ma n'welich" tous sans exeption veule revenir.

FORUM 2 TEXTE 24

de Djazz le 09 Juin 2008, 08:18

Le président de la CNCPPDH, M. Farouk Ksentini, à El Khabar

Le rapatriement des corps des Haragas doit se faire, s'il le faut, via un bateau spécial

Le président de la Commission nationale consultative pour la protection et la promotion des Droits de l'Homme a appelé à consacrer un navire algérien pour ramener les dépouilles des Haragas algériens stockées dans des morgues en Espagne et en Italie.

Il a ajouté, dans une interview accordée à El Khabar qu'on ne peut pas faire face au phénomène des Haragas dans l'absence de postes d'emploi pour les jeunes.

Me Farouk Ksentini a affirmé que les autorités algériennes devront apporter les dépouilles des Haragas algériens qui ont trouvé la mort au large des cotes d'Almeria en Espagne, en Sardaigne et en Italie, pour qu'elles soient enterrées dans leurs pays.

En se basant sur des renseignements recueillis, M. Farouk Ksentini a indiqué que les dépouilles des algériens se comptent par centaines. Il faut les ramener de ces morgues même si cela nécessite de consacrer un bateau algérien », a-t-il indiqué.

Il a ajouté que la décomposition de certaines dépouilles est arrivée à un stade avancé et qu'elles sont inidentifiables. Toutefois, il est nécessaire d'intervenir et les enterrer pour leur rendre leur dignité.

Il a expliqué que plus de 200 dépouilles de Haragas algériens sont dans la morgue d'Almeria. Ces Haragas ont été soit rejetés par les vagues de la mer ou sont morts suite à la malnutrition ou aux maladies, a indiqué El Khabar dans le numéro d'hier. Ces dépouilles n'ont pas été identifiées étant donné qu'aucun document prouvant leur identité n'a été retrouvé sur elles.

El Khabar

FORUM 2 TEXTE 25

de Djazz le 16 Juin 2008, 08:53

LE DRAME DES HARRAGA CONTINUE



FORUM 2 TEXTE 26

de Djazz le 29 Aoû 2008, 13:15

Tragédie nationale : 70 harragas morts au large de Malte, 200 autres interceptés au large de Sardaigne, 86 autres à Annaba

Jamais la tragédie n'avait atteint une telle ampleur : 70 harragas sont morts noyés dans la nuit de mercredi à jeudi au large de Malte, a annoncé la chaîne Euronews. Leurs corps ont été repêchés au large de l'île. Les secours étaient pourtant partis à leur recherche dès l'annonce qu'il ont été portés disparus selon les témoignages de 8 survivants. Selon Euronews, ces 8 personnes se trouvaient sur une embarcation gonflable à moitié remplie d'eau.

"Si le bilan de 70 morts était confirmé, il s'agirait d'une des plus grandes tragédies d'immigrants clandestins pour Malte, le plus petit pays de l'union européenne", ajoute la chaîne.

Toujours selon Euronews, la même nuit de mercredi à jeudi, 200 harragas venus d'Algérie ont été interceptés à 40 km des côtes italiennes de Sardaigne Ils étaient répartis sur une dizaine de petites embarcations. Parmi eux figuraient 8 femmes. Tous ont été transférés au centre de premier accueil près de Cagliari.

C'est également la nuit dernière que des les garde-côtes algériens d'Annaba ont intercepté 86 candidats à l'émigration clandestine qui tentaient de traverser la Méditerranée à bord d'embarcations de fortune, ont indiqué les autorités. Ces 86 personnes - dont une femme - âgées de 18 à 30 ans, ont été ramenées à Annaba où elles ont été présentées à un magistrat

après avoir subi un examen médical, a précisé le commandement local des garde-côtes cité par l'APS.

L.M.

Matindz

FORUM 2 TEXTE 27

▣ de mirindou le 30 Aoû 2008, 01:12

Allah yerhamhoum

a quand il vrais politique pour stabilise ses jeunes et leurs créé une chose qui les retiens....

FORUM 2 TEXTE 28

▣ de mirindou le 04 Sep 2008, 04:50

RATISSAGE EN HAUTE MER !

Jusque-là, on écrivait ce qui suit : «Un groupe de 80 harraga, des jeunes, parfois des mineurs des deux sexes, tentant de fuir le pays par la mer, à partir des côtes bônoises, à bord d'embarcations de fortune, a été récupéré in extremis par les gardes-côtes et remis aux forces de l'ordre après les premiers soins d'urgence.» C'était avant. Avant la nouvelle loi.

Maintenant, voilà comment il faudra rédiger une dépêche sur les ex-harraga : «Un groupe de 80 dangereux criminels tentant de fuir les lieux de leur crime, l'Algérie, par la mer, à partir des côtes bônoises, point de départ fort apprécié par ces hordes de criminels récidivistes pour accomplir leur forfait criminel, le tout à bord de bateaux fabriqués dans des ateliers clandestins faisant partie de réseaux mafieux et criminels, ont pu être interceptés par les forces combinées et mis hors d'état de nuire lors d'une vaste opération de ratissage des eaux territoriales. Les valeureuses forces armées ont agi sur renseignements fournis par un repenti, fatigué et écœuré d'être à chaque fois rejeté par les flots et ayant définitivement perdu le pied marin. A travers ce coup de filet spectaculaire opéré dans les rangs de ces criminels, c'est un coup très dur qui est ainsi porté à katibat El Harba, l'une des dernières factions activant encore dans la région. D'après les premiers témoignages recueillis auprès des membres de ce groupe de 80 criminels, il semblerait que les rares membres de katibat El Harba encore en activité soient dans un état piteux, fatigués, le visage bouffé par le sel marin, sans grands moyens, la batterie à plat et sur le point de se rendre avec barques et bagages. Le ministère de l'Intérieur a confirmé ce témoignage en précisant que ces criminels résiduels ne seraient plus

que 400, 562 tout au plus. Renchérissant, le chef du gouvernement, un éradicateur pur et dur, a lancé en l'air, juste au-dessus de la jetée : «Rendez-vous ou vous serez abattus !» Le vent, un auxiliaire plus ou moins fiable des forces combinées, s'est engagé à transmettre le message. Attendons ! Tout en fumant du thé pour rester éveillés à ce cauchemar qui continue.
H. L.

Par Hakim Laâlam

FORUM 2 TEXTE 29

▣ de dziri le 04 Sep 2008, 16:52

Que pensez-vous de l'homme âgé de 66 ans qui a voulu yahrag en laissant une femme et 8 ou 9 enfants, il disait qu'il avait marre de la misère de ce pays !!! 😬

FORUM 2 TEXTE 30

▣ de Septentrion le 04 Sep 2008, 19:48

dziri a écrit:Que pensez-vous de l'homme âgé de 66 ans qui a voulu yahrag en laissant une femme et 8 ou 9 enfants, il disait qu'il avait marre de la misère de ce pays !!! 😬

Je ne sais si c'est la bonne solution.

Je ne sais pas plus si c'est la mauvaise solution.

Permettez-moi, néanmoins, de me poser la question :

Qu'est-ce qui peut pousser un homme de cet âge à, quelque part, couper tous les ponts et partir à l'aventure - avec tous les risques que cela comporte - en mettant en jeu sa propre vie ?

Ce ne peut être une perspective de réussite professionnelle et de carrière.

Une fuite devant une charge trop lourde à assumer ? Peut-être.

Les bonnes questions seraient-elles :

- Est-ce un phénomène individuel ? Ou un phénomène collectif ?
- Y aurait-il des "origines sociales ET/OU sociétales" justifiant ce comportement ?

C'est pas nouveau pour cette société, dans les années 60 des algériens laissez derrière eux leurs femmes et enfants pour aller travailler en France...

rien ne change a part que le risque du voyage est plus grand maintenant mais dans les année 60, il y avais le risque de tombe dans les mains bandits pied noire ou harki en france...

FORUM 2 TEXTE 31

▣de Septentrion le 04 Sep 2008, 22:15

mirindou a écrit:c'est pas nouveau pour cette société, dans les années 60 des algériens laissez derrières eu leurs femmes et enfants pour allez travaillais en france...

rien ne change a part que le risque du voyage est plus grand maintenant mais dans les année 60, il y avais le risque de tombe dans les mains bandits pied noire ou harki en france...

Mirindou !

Tu m'avais habitué à mieux... jusqu'à me faire rire parfois.

Pourquoi, aujourd'hui, tes troisième et quatrième lignes sont à pleurer ?

Refus de la réalité actuelle et régression vers le passé ?

FORUM 2 TEXTE 32

▣de youssef69003 le 04 Sep 2008, 22:17

j'ai appris en vous lisant des choses tristes et revoltantes.

mais pourquoi les appelle t on harragas?

FORUM 2 TEXTE 33

▣de Algérien le 04 Sep 2008, 22:21

Harragas parce que irouhou Harguine. On dit aussi : Yahreg la chaine / Yahreg el barrage ... etc.

FORUM 2 TEXTE 34

▣de mirindou le 04 Sep 2008, 22:49

Septentrion a écrit:

mirindou a écrit:c'est pas nouveau pour cette société, dans les années 60 des algériens laissez derrières eu leurs femmes et enfants pour allez travaillais en france...

rien ne change a part que le risque du voyage est plus grand maintenant mais dans les année 60, il y avais le risque de tombe dans les mains bandits pied noir ou harki en france...

Mirindou !

Tu m'avais habituer à mieux... jusqu'à me faire rire parfois.

Pourquoi, aujourd'hui, tes troisième et quatrième lignes sont à pleurer ?

Refus de la réalité actuelle et régression vers le passé ?

avec l'indépendance il y a eu des accord de cota d'immigration entre l'algerie et la france. pas mal de gens qui n'avais pas de travail en algerie, son parti en france dans cette période en laissons derrière eu leurs enfant et femmes.

maintenant surement qu'il y a plus de danger pour un haraga, et la situation est d'efférente, maintenant c'est des futures sans papier si c'est pas de la nourriture pour crevettes, avant ils avais leurs carte séjours de 3ans, et le seul risque qu'ils avais c'est le banditisme.

ce que j'ai dit dans la 3eme et 4 eme ligne je ne sais comment je l'est sorti et je ne sais ce qu'il veux dire, mais je le crois l'effet du manque de la cigarette.

honnêtement je n'est jamais compris l'immigration apres un certain age, et comme je commandera pas la harga a n'importe quelle age.

je crois que bouteflika au lieu de faire une loi pour envoyer tous ses haraga en prison, il devait voir a résoudre ce problème dans un genre de la mousalhamais lui, il n'a même pas crée la mousalah mais il la recopier

FORUM 2 TEXTE 35

▣ de Septentrion le 04 Sep 2008, 23:49

mirindou a écrit:avec l'indépendance il y a eu des accord de cota d'immigration entre l'algerie et la france. pas mal de gens qui n'avais pas de travail en algerie, son parti en france dans cette période en laissons derrière eu leurs enfant et femmes.

Mirindou,

Il va te falloir réviser tes connaissances historiques en matière de droit international et notamment concernant les relations inter-étatiques centrées sur les rapports entre la République Française et l'Algérie devenue indépendante.

Les Accords d'Evian prévoyaient la libre circulation des personnes entre l'Algérie et la France après le référendum du 1er Juillet 1962. Pourquoi n'ont-ils pas été appliqués ?

Pour que ces accords soient entérinés et deviennent force de loi (internationale) il était nécessaire que les deux parties les entérinent légalement, juridiquement et internationalement. Ce qui a été fait par la République Française... et ce qui n'a jamais été fait par la République Algérienne Démocratique et Populaire. Un simple oubli... peut-être...

Bien avant la mise en place du système de réciprocité des visas, selon toi, quel était l'Etat qui imposait des autorisations de sortie du territoire ? Et quel était l'Etat qui recevait sans aucune discrimination celles et ceux qui y arrivaient ?

Comme cela, entre nous, quel est le nombre d'anciens membres du Nizam (d'avant le 19 Mars 1962, évidemment) qui ont pu se réfugier en France (à partir de 1963/64) et y ont demandé puis obtenu la nationalité française... ou autre, ailleurs en Europe ou aux States ? Et quel est le nombre en sens inverse ? Y compris pour de réels nationalistes algériens... sans même parler de simples citoyens n'ayant pas la bonne couleur de peau, pas la même religion, pas la même conception du monde... fussent-ils profondément algériens.

Pourrais-tu m'expliquer pourquoi les migrations ne devraient se faire que dans un seul sens (Sud/Nord) et pourrais-tu m'expliquer quel était l'intérêt de l'Algérie (en tant qu'entité) et l'intérêt du peuple algérien (dans son ensemble) de procéder à une épuration ethnique et idéologique en sachant que c'était détruire le nouvel Etat pour plusieurs décennies... au moins... malgré les ressources en hydrocarbures.

FORUM 2 TEXTE 36

▣ de youssef69003 le 05 Sep 2008, 07:51

bonjour septentrion. et bravo pour cette analyse tres juste.

le probleme avec les algeriens c'est qu'ils voient l'écharde dans les yeux des autres mais pas le madrier qu'ils ont ds leurs yeux.

s'il y a aujourd'hui ce que vous appelez harraga et qui ne sont -en majorite- que des jeunes

aspirant a une vie meilleur ou seulement plus confortable, c'est parceque ceux qui ont pris les renes du pouvoir dans les premieres annees de l'algerie independante, ont commis des erreurs et des fautes graves. des fois involontairement, des fois volontairement et tres souvent par ignorance.

de plus ben bella s'etait entiche de nasser et tout ado que j'etais j'ai ete tres choque quant il a dit a nasser que l'algerie sera une autre etoile sur le drapeau egyptien.

sans parler des batailles d'influence et des detournements dans cette equipe, ils ont tue le seul qu etait honnete et intelligent : khemisti. certe c'est un desequilibre qui l'a assassine mais qui a arme ce "fou"?

c'est devenu une habitude, chaque foi qu'une personne capable et honnete veut sortir le pays de son marasme politico-economico-sociale elle est assassinee. le dernier en date boudiaf. de plus avec la radicalisation de l'islam -je le vois meme ici- le choses ne vont pas s'arranger. sans parler de la "colonisation" chinoise qui envahi peu a peu non seulement l'algerie mais toute l'afrique.

la colonisation europeenne a laisse des richesses encore consequentes en afrique, les chinois vont tout raffler eux.

FORUM 2 TEXTE 37

▣ de Red Bull le 05 Sep 2008, 13:05

Septentrion a écrit:Les Accords d'Evian prévoyaient la libre circulation des personnes entre l'Algérie et la France après le référendum du 1er Juillet 1962. Pourquoi n'ont-ils pas été appliqué ?

Ben, on est encore en 2008... 

FORUM 2 TEXTE 38

▣ de youssef69003 le 05 Sep 2008, 13:12

tu penses que ca va etre fait? c'est bien de rever, red bull, mais helas les carottes sont cuites.

FORUM 2 TEXTE 39

▣ de Red Bull le 05 Sep 2008, 13:15

Youssef, essaye de dépasser le premier degré... 

FORUM 2 TEXTE 40

▣ de youssef69003 le 05 Sep 2008, 13:17

mais je rigole mon ami, je rigole.

FORUM 2 TEXTE 41

▣ de mirindou le 06 Sep 2008, 04:54

l'algerie un pays qui vien de naitre devais contrôlé l'évasion de sa population. Il pouvez pas interdire au pieds noire et harki de partir si il pouvais pas les protégés.

es que la france ouvres les mains pour tout les algériens...je ne peut vous reprendre. es que les algeriens étai en sécurité en france et pas marginalisés ou vue comme des populations de second degré...a vous de voir dans les ancien guitos (baraque et hlm)...

quand je dit il y'avais des accord pour l'immigration je sais de quoi je parle. je suis pas chez moi, mais je vais vous apportes un lien qui parle de ses accord rompus ou oublier après 1973. si la france ouvrez les mains pour les papa et grand papa algeiren pourquoi aujourd'hui elle donne les petit fils de ses même algerien avec des coup de pied d'âpres vous....

tien : <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article2734>

va lire :

De l'émigré indigène à l'immigré étranger

FORUM 2 TEXTE 42

▣ de xvingt le 06 Sep 2008, 07:35

Red Bull a écrit:

Septentrion a écrit:Les Accords d'Evian prévoyaient la libre circulation des personnes entre l'Algérie et la France après le référendum du 1er Juillet 1962. Pourquoi n'ont-ils pas été appliqué ?

Ben, on est encore en 2008... 

Bravo,
cela sent le lecteur très attentif,
qui analyse et surtout: lit attentivement le texte du début jusqu'à la fin.
Cordialement.

FORUM 2 TEXTE 43

▣ de xvingt le 06 Sep 2008, 08:18

Bonjour,
en réponse à mirindou.
très bon article (de plus objectif)
lien : <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article2734>

Cela semble bien démontrer, que ce grave problème, ne peut éventuellement,
être résolu que si:

il y a " libre circulation " dans le sens Sud-Nord, comme Nord-Sud.

Et que " l' arrivant ", bénéficie dans le pays d'accueil, des mêmes droits et devoirs, que les
indigènes*.

* (définition du Larousse: Indigène: Originaire du pays)

Le vocabulaire argumentatif.

- **Thème** : sujet abordé par un texte. Pour le repérer, il faut s'intéresser au titre de l'œuvre, aux champs lexicaux présents.
- **Thèse** : opinion ou point de vue de l'auteur sur le thème qu'il traite.
- **Etayer une thèse** : renforcer une thèse en employant des arguments et des exemples supplémentaires.
- **Réfuter une thèse** : s'opposer à une thèse point par point, pour démontrer son caractère erroné.
- **Argument** : c'est un élément de raisonnement (un fait, une remarque, une réflexion, une analyse) sur lequel on s'appuie pour justifier une thèse. On repère l'argument par sa place : il suit généralement la thèse qu'il développe.
- **Exemple** : c'est un élément concret, précis, qui sert à illustrer un argument. On repère l'exemple par sa place : il suit généralement l'argument qu'il développe.
- **Argument ad hominem** : argument qui vise à discréditer l'adversaire, en l'attaquant personnellement.
- **Argument d'autorité** : argument qui renvoie au jugement d'une personne ou d'une institution dont la valeur est incontestable. Ex : on fait référence à un philosophe, à un homme réputé pour sa sagesse, pour prouver que ce que l'on avance est juste.
- **Argument d'expérience** : argument qui se base sur l'observation et l'expérience d'une personne pour qui le constat est une vérité absolue.
- **Argument par analogie** : il rapproche une idée abstraite d'un exemple concret : « Une classe sans professeur est un navire sans commandant ».
- **Argument logique** : argument qui s'appuie sur une démarche presque scientifique, par la déduction ou l'induction.
 - **L'induction** : raisonnement qui consiste à partir de faits particuliers, précis pour aboutir à l'idée générale. Ex : L'école dispense des connaissances
 - **La déduction** : Raisonnement qui consiste à partir d'une idée générale pour en tirer un principe particulier. Ex : L'école est un lieu éducatif (idée générale) > Les élèves doivent donc la fréquenter régulièrement pour s'instruire (idée plus précise).
 - **Le syllogisme** : raisonnement déductif, formé de deux propositions (appelées prémisses majeure et mineur) conduisant à une conclusion. Ex :
 - « Tous les hommes sont mortels (prémisse majeure) ; or je suis un homme (prémisse mineure), donc je suis mortel ». (Conclusion)

- **Le paradoxe** : du grec para (contre)-doxa(opinion) ; pensée contraire à l'opinion communément partagée.

- **La concession** : faire une concession à son adversaire consiste à donner dans un premier temps raison à la thèse adverse pour mieux remettre en question ensuite les arguments qu'elle emploie.

Tableau des principaux mots de liaison

| Relation logique | Connecteurs (articulations) logiques / mots de liaison |
|--|---|
| Addition ou gradation | et, de plus, en outre, par ailleurs, surtout, puis, d'abord, ensuite, enfin, d'une part, d'autre part, non seulement ... mais encore, voire, de surcroît, d'ailleurs, avec, en plus de, outre, quant à, ou, outre que, sans compter que |
| Classer | puis, premièrement..., ensuite, d'une part ... d'autre part, non seulement ... mais encore, avant tout, d'abord |
| Restriction ou opposition | mais, cependant, en revanche, or, toutefois, pourtant, au contraire, néanmoins, malgré, en dépit de, sauf, hormis, excepté, tandis que, pendant que, alors que, tant + adverbe + adjectif + que, tout que, loin que, bien que, quoique, sans que, si ... que, quel que + verbe être + non |
| Cause | car, parce que, par, grâce à, en effet, en raison de, du fait que, dans la mesure où, à cause de, faute de, puisque, sous prétexte que, d'autant plus que, comme, étant donné que, vu que, non que |
| Indiquer une conséquence | ainsi, c'est pourquoi que, en conséquence, par suite, de là, dès lors, par conséquent, aussi, de manière à, de façon à, si bien que, de sorte que, tellement que, au point ... que, de manière que, de façon que, tant ... que, si ... que, à tel point que, trop pour que, que, assez pour que |
| Condition ou supposition ou hypothèse | si, peut-être, probablement, sans doute, éventuellement, à condition de, avec, en cas de, pour que, suivant que, selon (+ règle de "si"), à supposer que, à moins que, à condition que, en admettant que, pour peu |

| | |
|--|---|
| | que, au cas où, dans l'hypothèse où, quand bien même, quand même, pourvu que.... |
| Comparaison ou équivalence ou parallèle | ou, de même, ainsi, également, à la façon de, à l'image de, contrairement à, conformément à, comme, de même que, ainsi que / aussi ... que, autant ... que, tel ... que, plus ... que, plutôt ... que, moins ... que..... |
| But | pour, dans le but de, afin de, pour que, afin que, de crainte que, de peur que..... |
| Indiquer une alternative | ou, autrement, sinon, soit ... soit, ou ... ou..... |
| Expliciter | c'est-à-dire, en effet, en d'autres termes..... |
| Illustrer | par exemple, c'est ainsi que, comme, c'est le cas de..... |
| Conclure (utilisé surtout pour la conclusion d'une production écrite) | au total, tout compte fait, tout bien considéré, en somme, en conclusion, finalement, somme toute, en peu de mots, à tout prendre, en définitive, après tout, en dernière analyse, en dernier lieu, à la fin, au terme de l'analyse, au fond, pour conclure, en bref, en guise de conclusion..... |